

26

Étés 2010

Actualités de l'IMV

La Russie dans l'Europe

Товарищи ! L'Institut et Musée Voltaire accueille depuis le 16 avril dernier l'exposition *La Russie dans l'Europe*, qui, au travers de riches documents iconographiques, imprimés, manuscrits, ou vidéo, entend explorer et mettre en lumière plus de trois siècles de relations complexes entre le vieux continent et la patrie des Tsars.

Si dans un premier temps, François Jacob, le commissaire de l'exposition, projetait de se consacrer uniquement aux rapports entretenus entre Voltaire et Catherine II, et de manière plus générale entre l'Europe et la Russie au XVIII^e siècle, il s'est vite rendu compte que la question de la place de la Russie en Europe, dont le philosophe et l'impératrice débattaient régulièrement, était toujours d'une surprenante actualité. C'est pourquoi il a finalement décidé d'élargir sa problématique aux XIX^e et XX^e siècles.

Le vernissage de l'exposition, en présence du conseiller du consulat général de Russie à Genève, de Boris Drahusak, codirecteur du Département des affaires culturelles, et de Jean-Charles Giroud, directeur de la Bibliothèque de Genève, a été un véritable succès. Les visiteurs, après les allocutions d'usage, ont pu se perdre dans le parcours labyrinthique imaginé par Angelo Riccio, le scénographe de l'exposition, et admirer les très belles pièces exposées (dont une partie non négligeable nous a été généreusement prêtée par Nathalie Chavannes, directrice du Musée des Suisses dans le monde, au Château de Penthes).

Naissance des MDV

La parution du catalogue de l'exposition *La Russie dans l'Europe*, aux éditions de la Ligne d'ombre, marque la naissance de la nouvelle collection des MDV (Mémoires et Documents sur Voltaire), dont le but est de valoriser le patrimoine voltairien commun à Genève et au Pays de Gex. Vous y découvrirez plusieurs textes écrits par quelques-uns des spécialistes de la période, dont celui de Christophe Paillard, philosophe et spécialiste de la bibliothèque de Voltaire, qui comme chacun sait, fut, à la mort du patriarche, rachetée et transférée chez la grande Catherine à Saint-Pétersbourg. Ce texte a d'ailleurs fait l'objet d'une conférence lors de la *Nuit des Délices* du 18 mai dernier, pendant laquelle Christophe Paillard a, comme à son habitude, enchanté le public de l'IMV par un discours aussi érudit qu'accessible.

Nuits des Délices

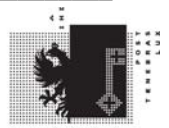
Plusieurs conférenciers se sont déjà succédés dans le cadre des *Nuits des Délices*, afin d'examiner les différentes problématiques soulevées par l'exposition *La Russie dans l'Europe*. Marc Élie, chercheur au C.N.R.S., a ainsi inauguré ce nouveau cycle de conférences en attirant l'attention du public sur la question de la déstalinisation, principalement dans l'univers carcéral d'Union Soviétique. L'IMV a ensuite eu le plaisir de recevoir Dmitri Ozerkov, du Musée de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg, venu nous parler de la bibliothèque de Catherine II et des dernières découvertes liées à celle-ci. Nadia Plavinskaia, de l'Institut d'histoire universelle de l'Académie des sciences de Russie, a pour sa part choisi d'aborder la question du *Nakaz*, le traité philosophique et politique de Catherine II, paru en 1767 et inspiré des idées de Montesquieu. Professeur à l'École Normale Supérieure de Lyon, Catherine Volpilhac-Augier a quant à elle examiné

les rapports de Voltaire à l'histoire des mœurs, et Catriona Seth, de l'Université de Nancy, la question de l'inoculation à la cours de Catherine II. Alexandre Stroeov (de l'Université de Paris III), venu à l'IMV le 8 juin dernier, s'est enfin livré à une intéressante réflexion sur l'utopie voltairienne en regard de la construction de l'État russe au XVIII^e siècle.

Si vous n'avez malheureusement pas pu assister à l'une ou l'autre de ces conférences, nous vous rappelons que celles-ci ont été enregistrées et sont accessibles, dès maintenant, sur notre site Internet.

Les Promenades chinoises de Luc Jorand

Dans le cadre de la manifestation *l'IMV vous livre ses auteurs*, nous avons eu l'honneur et le très grand plaisir de recevoir la visite d'Hervé Baudry, essayiste et directeur des éditions de la Ligne d'ombre, venu nous présenter ses dernières publications. Il a en grande partie été question du nouveau roman de Luc Jorand, *l'Enfant de Chine*, dont l'auteur, en déplacement à l'étranger, ne pouvait assurer la présentation. Hervé Baudry a ainsi procédé à la lecture d'une lettre, où Luc Jorand, après s'être excusé de son absence, est revenu sur quelques-uns des principaux enjeux de son ouvrage. Le diaporama qui accompagnait cette présentation, et où se succédaient plusieurs photographies prises par Jorand lors de ses voyages en Chine, a permis au public de se plonger, un peu plus, dans l'atmosphère étrange des rues de Pékin.



26

Été 2010

Voltaire nous écrit

Appendice

Retranscription scientifique des lettres de l'article de Christophe PAILLARD paru dans notre rubrique « À propos de »

Dans les numéros 25 et 26 de la Gazette, nous avons choisi de distinguer les versions modernisées des lettres présentées par Christophe Paillard qui, parce qu'elles doivent être immédiatement accessibles à tout lecteur, sont restées incorporées à l'article proprement dit, des retranscriptions scientifiques qui intéressent les seuls spécialistes.

- † indique le début d'une addition supralinéaire.
- + marque la fin d'une addition supralinéaire.
- < début d'une suppression.
- > fin d'une suppression.
- / marque d'une séparation linéaire.

Comtesse d'Argental à Léopoldo de Villati, las, Neuilly, 13 septembre 1750. 3p.1/2 sur 4. IMV, MC CC-21

a neuilly ce 13 7^{bre} 1750

Je ne comprends pas, Monsieur, par qu'elle fatalité mes réponses / aux lettres que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire ne vous / sont point parvenuës, car je suis très sure d'y avoir répondu exactement, / si ce n'est a une que je reçus dans un tems ou j'étois si malade / que cela me fut absolument impossible. si monsieur de Voltaire / dans l'ennivrement des honneurs, des plaisirs, et sur tout des / caresses d'un grand Roi, avoit pu trouver le tems de vous / parler de moi, il vous auroit dit que je suis depuis cinq / ans dans un état si déplorable qu'il doit m'obtenir toute / sorte d'indulgence et le pardon des fautes qu'il m'a fait / commettre malgré moi. J'ay toujours été trop flattée, Monsieur, / des marques que vous avés continué a me donner de votre / souvenir pour avoir pu manquer a vous en témoigner toute / ma reconnoissance quand j'ay eu la force de tenir une / plume. j'y suis plus sensible que jamais depuis que je vois / qu'il ne faut pas huit jours au Roi de Prusse pour tourner / les têtes au point de faire abandonner et sacrifier tout ce / [p.2] qui paroissoit, et je puis dire, ce qui devoit être effectivement le / plus cher. par conséquent quand on a passé plusieurs années / auprès de lui on pourroit fort bien avoir oublié jusqu'au / nom des gens qu'on a connus. vous m'avés fait plus d'honneur / que je ne mérite en m'envoyant votre livre. vous scavés / bien que je n'en ay jamais été+ tout a fait digne, <mais>+ le / malheureux état de ma santé m'a empêché de le devenir / davantage, j'ay négligé par force l'italien, la musique, et tout. / cependant je ne sçais si l'envie de vous entendre m'a donné plus / de facilité que je n'en aurois eu pour autre chose. mais je l'ay / tenté dans des momens ou ma tête me permettait quelque / application, et j'ay trouvé, avec grand plaisir, que je n'y avois pas / autant de peine que je l'aurois cru. je vous dirois que j'en / suis infiniment contente si le suffrage d'une personne qui a / aussi peu d'habitude de la langue, et une connoissance aussi / imparfaite de la matiere pouvoir être compté pour quelque / chose ; mais il ne m'appartient pas de vous louer, et je dois me / contenter de vous remercier comme je le fais de tout mon cœur./ J'ay donné a M. de Voltaire l'exemplaire qui étoit / pour luy, et j'ay remis a m^{de} denis le sien et celui de / [p. 3] m^{de} du Boccage qui est son amie. a l'égard de votre dernière / commission j'ay un peu tardé à m'en acquitter parce que je voulois / donner moi-

même le livre dans la crainte que celui que j'en / chargerois ne se trompât. et quoi qu'il n'y ait pas loin d'icy a / paris j'ay été quelque tems hors d'état d'y aller. il partira / samedi prochain. celui qui l'a porté m'a rapporté une lettre / de vous, Monsieur, qu'on lui a dit qu'on étoit sur le point de / renvoyer en prusse ne pouvant pas me déterrer dans paris ou / je ne devrois pourtant point être si difficile à trouver. voila / ce qui sera arrivé à la plupart de celles que vous m'avés fait l'honneur / de m'écrire, et la raison pour laquelle vous n'y avés point reçu / de réponse. ma santé a laquelle vous avés la bonté de vous intéresser, / est beaucoup meilleure quand au fond, mais sans compter les incomodités / journalieres, elle est encor sujette a de rudes secousses, je viens d'en / éprouver une, j'ay été près d'un mois quasi percluë, j'ay eu la / fièvre ensuite. c'est un orage qui est passé, je dois m'attendre a / en avoir d'autres, mais j'espere qu'ils seront moins fréquents, et moins / forts, et que dans quelques mois je pourrai être a peu près comme / un autre. monsieur d'argental est infiniment sensible aux assurances / que vous lui donnés de votre souvenir et de votre amitié, il me / charge de vous en faire tous les remerciemens et vous prie / [p. 3] d'être bien persuadé qu'il a conservé les mêmes sentimens / pour vous. vous connaissés depuis longtemps ceux avec lesquels / j'ay l'honneur d'être plus que personne du monde, Monsieur, / votre très humble et très obéissante servante /

du Bouchet D'argental

Comme le Roy de prusse n'est pas a berlin monsieur de / Voltaire aura peut-être le loisir de recevoir mes / complimens, et je vous serai fort obligée, Monsieur, de vouloir bien lui en faire de ma part.

Jean-François de La Harpe à [Jean-Baptiste Antoine Suard ou Bernard Joseph Saurin], Ferney, 19 [août ? 1767].

[p.1] au château de / ferney ce¹ 19

j'ai fait voir au papa grandhomme / l'endroit de vôtre lettre qui / le regardait, monsieur, et il m'a / paru très sensible au<x> suffrage<s> / d'un aussi bon juge. vous / recevrés bientôt de sa part / les bagatelles dont vous / semblés curieux². il faut / envoyer des *agnus*³ et des / chapelets aux devots, et / il recommande a vôtre zèle / la propagation de la foi⁴. /

La lettre contre varburton a / été supprimée par l'auteur / comme trop forte, et il n'y en / a pas un exemplaire dans / [p.2] la maison. nous attendons des / *homélies*. vous en aurés incessamment, et vous serés / content de ce *Chrisostome*. /

voulés vous bien faire tenir / a M^e la Comtesse du Romain / *en son hôtel rue des S^t péres / faubourg S^t germain* un / paquet que vous recevrés / en même temps que cette / lettre adressé a M^{ss} les / directeurs de la gazette⁵. / vous m'obligerés infiniment⁶. / Je suis très flatté des éloges⁷ / que vous donnés a mon /discours, et je voudrais bien / [p.3] pouvoir me persuader qu'il n'y entre / pas beaucoup d'indulgence. / a l'égard de ce degré de chaleur / que vous y désirerés⁸, oserais / je vous faire observer que / c'est charles cinq⁹, un sage, un / législateur, un homme de / cabinet dont il est question, / et¹⁰ qu'une raison supérieure, / de grandes vûes sur ce siècle / rapproché du nôtre, étaient / peutêtre ce que j'ai dû chercher. / je vais refaire l'éloge de / Charles cinq¹¹, comme je ferais celui d henri 4. et vouloir / mettre de la chaleur a tout propos / n'est ce pas tomber dans cette / déclamation, défaut de presque / tous nos écrivains modernes ? / [p.4] vous me dites que la multitude / veut être étonnée. mais malheur / a qui étonne. car¹² on n'étonne / pas deux fois, et je remarque / que tous ces écrivains qui / veulent jeter feu et flamme / ne sont jamais relus.

¹ Mot omis par Nisard, qui lui substitue une virgule.

² Nisard : envieux.

³ Italiques omises par Nisard.

⁴ Paragraphe fusionné avec le suivant par Nisard.

⁵ M. le directeur dans Nisard.

⁶ Nisard crée un paragraphe après ce mot.

⁷ Nisard : « de l'éloge ».

⁸ « désirés » dans Nisard.

⁹ « Charles V » dans Nisard.

¹⁰ « question ; qu'une raison » dans Nisard.

¹¹ « Charles V » dans Nisard.

¹² Conjonction omise par Nisard.

et franchement, tout bien considéré./
j'aime encor mieux être lu qu'adoré. /
rousseau /

Je vous propose mes doutes. c'est / a vous de m'éclairer. mais soyés / sur que l'éloge
d'henri 4 / proposé par l'académie de la / rochelle et auquel je compte / travailler, sera
fait dune /autre manière./

voulés vous bien offrir mes / respects a me¹³ saurin et me / rappeler au souvenir de
vos / amis et me conserver vôtre / amitiés.

Jean Le Rond D'Alembert à Guillaume-Claude Laleu, [Paris], 20 avril [1770]
Vendredi 20 avril /

M. d'alembert, de l'academie françoise / a l'honneur d'envoyer à monsieur de / Laleu
24 Louis pour la statue de m^r. / de Voltaire, savoir /
6 Louis pour lui /
6 Louis pour m^r. duclos, de l'acd. françoise. /
6 Louis pour m^r. le marquis de Condorcet, / de l'académie des sciences /
& 6 Louis pour m^r. le Comte de Rochefort, / chef de Brigade des gardes du corps. /
mr. d'alembert espere envoyer incessamment / à monsieur de laleu de nouvelles
souscriptions.

[p. 4] A Monsieur / Monsieur de laleu / notaire / vieille rue du Temple

Jean Le Rond D'Alembert à Guillaume-Claude Laleu, [Paris], 11 septembre 1770.
Ce 11 sept. 1770

j'ai l'honneur d'envoyer à Monsieur de laleu / trente quatre louis, savoir /
Pour m^r. Turgot intendant de limoges10 louis
Pour M.XXX qui ne veut pas être nommé.....10 louis
Pour M.XXX qui ne veut pas l'être non plus.....10 louis
Pour mr. le Roi, de l'academie des Belles
Lettres, et de celle d'architecture2 louis.
Pour m^r. maillet du clairon, commissaire
de la marine et du commerce de France à.....2 louis
amsterdam

34 louis

Comme je pars pour un voyage de six à sept mois au moins / j'ai l'honneur de prevenir
monsieur de laleu qu'il pourra / recevoir en mon absence les souscriptions qu'on lui
enverra ; / il voudra bien aussi en mon absence donner à mr. / Pigalle, sur ses
quittances, l'argent qu'il lui demandera/ [p.2] Monsieur de laleu recevra
vraisemblablement bientôt / une souscription de la part du Roi de Prusse, qui / m'a
fait l'honneur de m'écrire qu'il contribueroit avec / grand plaisir à l'erection de ce
monument. /

[signé] D'alembert

[p.4] A Monsieur / Monsieur de laleu / notaire / vieille rue du Temple

Reçus de Guillaume-Claude Laleu, [Paris], 5 octobre et 19 décembre 1770.

du 5 obre 1770 /
recu du roy de prusse 750 H
Le 19 xbre.
Receu du Roy de Dannemarc 4800

¹³ Lire « Mme ». D'après Nisard, c'est M. Saurin.

[Claire Joséphe Hippolyte Leris de La Tude, dite M^{elle} Clairon], à Jean Mauduit dit Larive, [Paris, 23 ? septembre 1772].

je vous ai mandé mon cher enfant que, si ce / que vous desiriez regardoit M^{elle} eugenie, je m'en / chargerois, je n'ai point changée d'avis sur son / compte, j'ai le même desir de l'obliger, je ne / la mès point dans la classe de ceux qui peuvent / m'importuner, je lai trouvée tres aimable, j'ai / pris de l'amitié pour elle, je ne fus jamais / injuste, je ne me permetrai jamais de l'etre, / d apres cela elle doit etre sure que j'aurai grand / plaisir a faire ce qui lui conviendra, et grand / plaisir a la revoir. assurez l'en je vous en / prie, et reprochez vous de ne pas me conaitre / encor asses pour vous etre dit tout cela vous / même. parlez moi delle, parlez lui de moi, je crois / que nous sommes <mots rayés> ↑dignes+ de nous entendre / et de nous aimer. /

je n'ai pas besoin de vous dire combien vos / succes me font du plaisir, je me flates que vous / connaissez dans toute son etendue l'interet que vous / m'inspirez. /

M^r. dorcy n'est point encor de retour, il est allé / prendre les eaux d'aix en piemont, quand il [p. 2] reviendra je lui parlerai de vous et du remede. / j'ai <vu> eu une petite fête chez moi, M^r. de marmontel / a fait une ode pour l'erection de la statue / de m^r de voltaire ; habillée en pretresse et / couronant le buste de ce grand homme jai / recité cette ode avec toute la pompe possible / vous en aurez le recit par le mercure ou de / ce mois ou du mois prochain mais je ne veux / que vous ayez avant tout le monde les vers / que cela m'a valu. /

gardez les yeux sur ici, M^{elle} dubois a eté voir ses / superieurs pour leur dire quelle se retireroit a paques / si son enrhoument (quelle a toujours) continuait ; deux / jours apres on lui a fait signifier son ordre de retraite / pour le moment. elle en est au desespoir parce que / cela lui fait perdre sa part de la recette de lhiver et / quelle aime un peu l'argent, comme elle travaille a / faire casser cet ordre, que j'ignore ou cela en est, / je ne veux pas que cette nouvelle sebruite par moi / hier M^{elle} arnault me fit dire par marmontel quelle venoit / de recevoir des lettres de bruxelles ou lon lui détaillait toutes / les injures que vous aviez dit a chevalier et les excuses quon / vous avoit forcé lui [sic] demander. j'ai repondu comme je / devois répondre, mais ne faisant pas <le m> ↑comme+ elle le métier de [p. 3] trompette je ne puis parer a son propos si elle le tient a / d'autres, engagé votre amie a lui ecrire la vérité, / afin quil soit en son pouvoir de lui rendre hommage. / pour vous mon enfant gardez vous de vous facher, on / ne fait jamais rien de bon lors qu'on est en colere et / c'est se dégrader que de si m'etre contre de certaines gens. / bonjour mon cher enfant je vais passer chez la personne / qui s'est chargée de mon catalogue pour savoir au moins / ce qu'il est devenu.[p. 4] a Monsieur / Monsieur de larive chez M^r / paper rue des dominicains 6 / a Bruxelles

Charles Augustin Ferriol, comte d'Argental à [Jacques Joseph Marie Decroix], Paris, 1^{er} janvier 1778.

A paris ce 1^{er} janvier 1778

j'ai reçu, Monsieur, dans son tems la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire mais j'ai differé ma reponse afin de pouvoir vous donner des nouvelles d'alexis, c'est l'enfant cheri de M^r. de Voltaire, il est vray qu'il plus interessant qu'agatocle et et par consequent susceptible dun plus grand succès quoique peut-etre ecrit d'une maniere un peu moins soignéé, il etoit tres simple que M^r. de Voltaire fut affranchi de la regle qui exige de la part des auteurs, une lecture a lassembleé des comédies, mais nous avons pensé que cela pourroit les indisposer et que le mistere qu'on leur feroit seroit sujet a quelque mauvaise interpretation, nous avons donc pris le parti de le faire lire la piece demain par montvel le Kain nayant pas pu s'en charger, vous sentez monsieur qu'il ne sera pas question [p.2] de mettre la chose en deliberation mais uniquement de ne pas dérober a tout ce qui compose la troupe la connoissance de l'ouvrage ce pas fait on envoira le manuscrit a la police et l'approbation donneé, on procedera a la copie des rosles et a leur distribution vos vers sont tres jolis lideé en est agreable et bien exprimée je m'en tiendrois a votre premiere maniere le mot de viellesse est bon a eviter c'est une verité qui vaut autant de ne pas dire, ils flatteront infiniment m^r de voltaire mais je vous conseille de lui en faire part avant de les livrer au public suivant vos conseils je me suis adressé a pancouke pour avoir le prix de la justice et de l'humanité il a ecrit et na point reçu de reponse, quant à <l> Eriphile m^r de voltaire me mandera sans doute le parti qu'il prendra sur l'impression. il ne me reste Monsieur qu'a vous souhaiter dans cette nouvelle anneeé tout ce que vous pouvez desirer ces vœux sont bien sinceres puisqu'ils sont l'effet des sentimens que vous m'aves inspiré

et avec les quels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre tres humble et tres obeissant serviteur

D'argental

Jean François de La Harpe aux Comédiens du Théâtre-Français, [Paris ?], 16 mai 1782.

Messieurs,

Un ouvrage consacré à la gloire de M. de Voltaire / est un present que vous pouvés accepter sans / scrupule, de la part d'un de ses disciples. les / motifs qui m'ont fait composer les *Muses rivales*, l'époque ou elles ont paru, les effets qui en ont / resulté, m'ont rendu cet ouvrage assés cher et / m'en ont assés récompensé, pour que ce soit / en effet un leger sacrifice que l'abandon des / droits qui peuvent encore me rester. permettés / donc, Messieurs, que j'y renoncer entièrement, / et d'autant plus volontiers que vôtre intention, / à ce que l'on m'assure est de donner tous les / ans dans la dernière semaine de May, /trois / représentations de cette pièce, et d'en faire / un hommage annuel à la mémoire de M. de / Voltaire. je m'empresse donc d'entrer autant qu'il / est en moi dans ce projet, et d'associer ma reconnaissance / à celle que vous conservés pour le grand homme qui / a été un des plus illustres bienfaiteurs du théâtre / français.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentimens que vous me / connaissés, Messieurs, / vôtre très humble et très / obéissant serviteur [signé] delaharpe /

Codicille autographe de 6 lignes au testament de Charles Augustin Ferriol, comte d'Argental, Paris, 6 février 1781.

outre les legs que j'ai fait a Marie sophie gillet femme du sieur vimeux par mon testament / que je confirme en entier, je lui laisse la nouvelle edition des œuvres de Monsieur de / Voltaire, pour laquelle j'ai souscrit chez Monsieur de Beaumarchais, et si elle ne paroît / qu'après mon deces, je prie mon legataire universel dacquitter les douze Louis qui seront / dūs lors de la livraison, fait a paris le six fevrier mil sept-cent-quatre vingt un /

ferriol d'argental

Copie pour Clogenson d'une note de Marie Sophie Gillet, épouse Vimeux, Paris, 15 novembre 1826, et note de Clogenson.

Note pour Monsieur Clogenson.

n'ayant pas cessé d'habiter la / maison de Monsieur le Comte / D'argental depuis ma naissance / jusqu'à sa mort, je certifie que j'ay / vü arriver le petit portrait qui luy / a été envoyé par Voltaire en 1775 / ou 16, et que, le 10 fevrier 1778, en / descendant de voiture, Voltaire vint / chez M. D'Argental absolument / dans le même costume, et que nous / fûmes frappés de la parfaite ressemblance. / M. D'Argental, mort le 6 janvier / 1788, legua ce portrait à un fils / que j'ay eu le malheur de perdre, / et je le possede depuis cette époque. /

G. V^e. Viment

à Paris ce 15 /

novembre 1826.

Madame Viment est née rue / neuve saint Roch le 7 septembre / 1749. /

Monsieur D'Argental est mort / a une heure du matin le 6 janvier / 1788. il étoit né en 1700.

* * *

Reçu d'une main inconnue et note de la main de Clogenson : 2 pages, 13,5 cm de longueur sur 9,5 cm de hauteur

Je reconnais avoir reçu de Monsieur / Renouard* la somme de deux cent quarante / francs pour le prix d'un portrait de / Voltaire en miniature, ce 31 decembre / 1826 à paris M.F. G. V^e. Vimeux

[note de Clogenson]

M^r Jules Renouard, libraire, rue de Tournon, successeur de son / père, antoine-augustin Renouard. Ce fut M^r. Jules Renouard qui me / mit en rapport avec madame Vimeux, pour ce portrait en miniature, / comme pour le portrait en pastel de Bavaste, et celui de Melle *aissé*, ou / *haïdée*. – quant au portrait de d'argental, ce n'est qu'une copie dun [p. 2] très beau portrait, original, à l'huile, que possédait encore madame / Vimeux en 1826 et 1827. cette copie me fut donnée par dessus le / marché amical du beau portrait de voltaire, un pastel, lequel est de 1774. /

je versai les 240^H à m^r. Jules Renouard, pour M^{me}. Vimeux, et / M. Renouard me remit, chez lui, à paris, rue de Tournon, / le reçu ci-contre./

Je n'ai pas retrouvé, quant à présent, de reçu du prix donné par / moi du grand portrait de Bavatte. je le payai cher, et je remis / l'argent à madame vimeux, chez elle. le portrait, en grand, de / voltaire, et de m^{elle} *aissé*, me furent cédés quelques mois, au moins, / avant la petite miniature qui m'appartient depuis le 15 novembre 1826. a rouen, ce 15 juin 1826

* * *

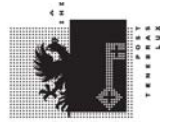
Note autographe de Clogenson.

1770. – août. -/

portrait en miniature, de Voltaire. /

Voltaire a envoyé son portrait, dans une montre, le 15 août / 1770, à son petit-neveu d'hornoi, qui se mariait le 7 dudit / mois. vol. 66. p. 371. /

je possède un portrait du même genre, envoyé par Voltaire, / à d'argental



26

Été 2010

Clin d'œil

Cervantès, Rousseau et l'Antéchrist

Par Odon Hurtado

Si au cours de l'une de vos promenades estivales vos pas vous mènent jusqu'à la Perle-du-Lac, vous remarquerez peut-être, au détour d'une allée non loin de la Villa Bartholoni, le buste du plus célèbre écrivain espagnol, Miguel de Cervantès. Une plaque apposée sur le piédestal rappelle aux passants que cette œuvre fut offerte, il y a bientôt trente ans, par la municipalité de Madrid dans le cadre d'un échange de cadeaux entre les deux villes.

Le 5 mai 1981, le maire de Genève René Emmenegger, accompagné du pasteur Henry Babel, s'était en effet rendu dans la capitale espagnole afin d'offrir aux autorités madrilènes la copie d'un buste de Rousseau réalisé par James Pradier (et dont l'original se trouve au Musée d'Art et d'Histoire). La statue avait alors aussitôt trouvé sa place dans le parc du couvent de las Salesas, en compagnie de celle d'un autre grand pédagogue, le poète et dramaturge Carlos Fernández Shaw (1865-1911), représenté au milieu de ses chers élèves. Avant leur départ, les Genevois se sont finalement décidé pour un buste de l'ingénieur auteur de *Don Quichotte de la Manche*, qui sera inauguré exactement un an plus tard en présence du très populaire maire de Madrid Enrique Tierno Galvan, dans l'un des plus beaux parcs de la Cité de Calvin.

Mais contrairement à Cervantès, dont l'image ne saurait troubler la tranquillité des rives du Léman, la présence d'un buste de Jean-Jacques à Madrid se révèle bien plus problématique. On sait, notamment depuis les virulents débats provoqués par l'érection de la célèbre statue de Pradier sur l'Île des Barques (aujourd'hui l'Île Rousseau), que même à Genève, pourtant la ville natale du philosophe, l'image de Rousseau était sujette à caution. Alors comment ne pas imaginer les oppositions et critiques immanquablement suscitées par la présence d'un monument à l'effigie du père d'*Emile* et du *Contrat Social*, dans l'ancienne capitale du franquisme ? Madrid est certes, depuis les premières élections démocratiques de 1979, dirigée par le maire socialiste Enrique Tierno Galvan, homme de lettres, philanthrope, et grand admirateur des Lumières, en particulier de Rousseau, dont il traduit le *Contrat Social*, et s'inspire pour composer le préambule de la nouvelle constitution ; mais les forces conservatrices, l'Église en tête, restent très puissantes dans la jeune démocratie espagnole.

A Madrid plus qu'ailleurs, Jean-Jacques sent le soufre. C'est en substance ce qu'affirme l'article paru dans le quotidien ultraconservateur *ABC*¹, à l'occasion de l'arrivée de Rousseau devant le couvent des austères sœurs salésiennes en 1981 : « Madrid, à qui certains reprochent d'être l'unique capitale possédant un monument à Satan², va à présent rejoindre celles qui en ont un dédié à Rousseau. Et nombreux sont ceux à estimer que la présence du second est la conséquence directe de celle du premier. » Pour beaucoup, les figures de Rousseau et du prince des ténèbres sont donc

¹ « Madrid al día : Rousseau », in *ABC*, 5 mai 1981.

² Il s'agit de la statue de l'« Ángel caído (l'Ange déchu) », réalisée en 1877 par Ricardo Bellver pour l'Exposition Universelle de Paris de 1878, et qui trône désormais à exactement 666 mètres d'altitude dans le parc du Buen-Retiro à Madrid.

indéniablement liées, même si le journaliste reconnaît toutefois à notre philosophe le mérite d'être « assimilable » et « perfectible », ce que « l'autre » n'est évidemment pas.

Le lecteur des *Confessions* se souvient sans doute que de telles accusations avaient déjà été proférées à l'encontre de Rousseau, lors de son exil à Môtiers dans le Val-de-Travers. Après les condamnations successives d'*Emile* et du *Contrat Social* à Genève et à Paris en 1762, Jean-Jacques avait en effet été contraint de se réfugier dans la région neuchâteloise, où les médisances n'avaient pas tardé à s'élever contre un personnage à l'allure si singulière (Rousseau portait alors sa fameuse tenue arménienne), devenu très impopulaire auprès des pasteurs locaux après la publication des *Lettres de la Montagne*. Et c'est précisément sous les traits de l'Antéchrist que les ministres du culte vont peindre leur encombrant voisin à la population. Les conséquences d'une telle assimilation furent pour le moins funestes, puisque quelques jours plus tard, les bons habitants de Môtiers se réunissaient afin d'attaquer, à coup de pierres, la maison où notre pauvre philosophe aspirait seulement à un peu de tranquillité.

A Madrid, les réactions, bien que plus tardives, n'en seront cependant pas moins violentes, même si, à la différence de Môtiers, elles ne seront cette fois pas le fait d'hommes en robe, mais plutôt de femmes en pantalon. En 2007, l'artiste féministe Cristina Lucas, qui entend protester contre la prétendue misogynie de l'auteur d'*Emile*, réalise le court-métrage *Rousseau y Sophie*, dans lequel des femmes défilent devant le buste de Jean-Jacques, pour l'invectiver et le frapper à l'aide de divers objets contondants. Par chance, les lourds bancs de la Plaza-de-las-Salas, mieux fixés que ceux de Môtiers (et dont la populace furieuse s'était alors servi pour obstruer la porte de Jean-Jacques), n'ont pu être déboulonnés afin de faire office de bélier lors de ce lâche attentat. Les bouteilles de soda et autres sacs à main utilisés se sont ainsi vite révélés inopérants et n'ont pu entamer le bronze du visage bienveillant du Citoyen de Genève, qui trône toujours immaculé au cœur de la capitale madrilène.

Que les Espagnols se rassurent. Aucun acte de représailles à l'encontre du buste de Cervantès n'a pour l'instant été constaté. Il n'a de toute façon pas grand chose à craindre, les chevaliers errants, susceptibles de vouloir venger leur profession ridiculisée par les frasques du célèbre hidalgo, sont de moins en moins nombreux dans nos contrées.

26

Étés 2010

A propos de...

Amis ou ennemis ?

Voltaire et les gens de lettres d'après quelques
autographes inédits ou peu connus (2)

par Christophe PAILLARD

Nous présentons aujourd'hui la seconde partie de l'article de Christophe Paillard sur quelques autographes inédits, la première partie pouvant être consultée dans la Gazette des Délices n°25. Les textes originaux non modernisés sur lesquels se base l'article figurent, comme d'habitude et pour plus de commodité, dans notre rubrique « Voltaire nous écrit ».

B/ Voltaire et ses amis de plume : le culte des gens de lettres

Le second groupe de lettres est l'œuvre d'alliés, disciples ou amis de Voltaire ; elles traduisent l'admiration, sinon la vénération de la République des Lettres pour celui qui passait pour être leur monarque absolu. Datée de 1750, la première lettre est adressée par M^{me} d'Argental au librettiste Leopoldo di Villati alors que Voltaire venait d'arriver à Potsdam : elle porte un jugement critique sur Voltaire, victime des charmes de Frédéric-Alcine. Écrite en 1767, la deuxième est l'œuvre de Jean-François de La Harpe lors de son troisième séjour à Ferney. Ce protégé de Voltaire communiquait à Paris des nouvelles de son « papa-grand-homme ». Datés de 1770, deux lettres de D'Alembert et deux reçus du notaire Laleu expriment à merveille le culte de l'homme de lettres : ils ont trait à la statue érigée en son honneur par Pigalle à l'instigation des cercles parisiens. En 1772, une lettre de la comédienne préférée de Voltaire, M^{lle} Clairon, à Larive, jeune premier de la scène française, traduit la même vénération : elle relate la cérémonie à l'issue de laquelle l'actrice couronna un buste de Voltaire dont nous ignorons l'auteur. Au début de 1778, une lettre adressée à d'Argental par Jacques Joseph Marie Decroix, « voltairien passionné », rappelle une des modalités primordiales du culte voué à Voltaire, la création de poèmes destinés à exalter son génie. En 1782, une lettre de La Harpe évoque la représentation à la Comédie-Française des *Muses rivales*, la pièce de théâtre consacrée à Voltaire peu après sa mort. Datés de 1826, plusieurs documents réunis par l'éditeur Cayrol rappellent que le culte de Voltaire a persisté bien après sa mort.

1/ M^{me} d'Argental à Leopoldo di Villati

Datée du 13 septembre 1750, la première lettre est signée de Jeanne-Grâce Bosc du Bouchet, comtesse d'Argental (1702-1774), dont le puissant époux, Charles Augustin Ferriol, comte d'Argental (1700-1788), avait un point commun avec le marquis d'Argenson : il connaissait Voltaire depuis le collège Louis-le-Grand. Grand seigneur et ministre influent, il n'a cessé de le protéger, s'il est vrai que cette protection avait un prix : Voltaire dut avaliser les incessantes corrections et interpolations de ses « anges gardiens » dans les pièces de théâtre qu'il souhaitait voir représentées à Paris. De gré

ou de force, d'Argental s'imposa comme son « bras droit dramatique »¹. Il reste que « plus de mille lettres de Voltaire à d'Argental disent la qualité du sentiment qui le lia à cet ami d'élection pendant près de soixante ans » : ce fut son « plus intime » confident². Le destinataire de la lettre est identifié par un marchand d'autographes : il s'agit de Leopoldo di Villati, poète et librettiste « à quatre cents écus de gages³ » qui s'était implanté à la cour de Frédéric II de Prusse. Assisté par Algarotti⁴, il venait d'adapter en italien le *Phaéton* de Quinault pour le compositeur baroque Carl Heinrich Graun. Cet opéra est l'objet de la présente missive. Quoique signée par une amie de Voltaire, cette lettre est ambiguë : elle tient sur son compte des propos critiques à l'égard de sa récente transplantation prussienne, ressentie comme une trahison par ses amis.

[Description] Jeanne-Grâce Bosc du Bouchet, comtesse d'Argental, à Leopoldo di Villati, Neuilly, 13 septembre 1750. L.a.s., in-4°, 4 p., p. 4 bl. IMV, MC CC-21.

À Neuilly⁵ ce 13 septembre 1750

Je ne comprends pas, Monsieur, par quelle fatalité mes réponses aux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ne vous sont point parvenues, car je suis très sûre d'y avoir répondu exactement, si ce n'est à une que je reçus dans un temps où j'étais si malade que cela me fut absolument impossible. Si Monsieur de Voltaire dans l'enivrement des honneurs, des plaisirs, et surtout des caresses d'un grand Roi, avait pu trouver le temps de vous parler de moi, il vous aurait dit que je suis depuis cinq ans dans un état si déplorable qu'il doit m'obtenir toute sorte d'indulgence et le pardon des fautes qu'il m'a fait commettre malgré moi. J'ai toujours été trop flattée, Monsieur, des marques que vous avez continué à me donner de votre souvenir pour avoir pu manquer à vous en témoigner toute ma reconnaissance quand j'ai eu la force de tenir une plume. J'y suis plus sensible que jamais depuis que je vois qu'il ne faut pas huit jours au Roi de Prusse pour tourner les têtes au point de faire abandonner et sacrifier tout ce [p.2] qui paraissait, et je puis dire, ce qui devait être effectivement le plus cher. Par conséquent quand on a passé plusieurs années auprès de lui on pourrait fort bien avoir oublié jusqu'au nom des gens qu'on a connus⁶. Vous m'avez fait plus d'honneur que je ne mérite en m'envoyant votre livre. Vous savez bien que je n'en ai jamais été tout à fait digne, et le malheureux état de ma santé m'a empêché de le devenir davantage, j'ai négligé par force l'italien, la musique, et tout⁷. Cependant je ne sais si l'envie de vous entendre m'a donné plus de facilité que je n'en aurais eue pour autre chose. Mais je l'ai tenté dans des moments où ma tête me permettait quelque application, et j'ai trouvé, avec grand plaisir, que je n'y avais pas autant de peine que je l'aurais cru. Je vous dirais que j'en suis infiniment contente si le suffrage d'une personne qui a aussi peu d'habitude de la langue, et une connaissance aussi imparfaite de la matière pouvoir être compté pour quelque chose ; mais il ne m'appartient pas de vous louer, et je dois me contenter de vous remercier comme je le fais de tout mon cœur.

J'ai donné à M. de Voltaire l'exemplaire⁸ qui était pour lui, et j'ai remis à M^{me} Denis le sien et celui de [p. 3] M^{me} du Boccage qui est son amie⁹. À l'égard de votre dernière commission j'ai un peu tardé à m'en acquitter parce que je voulais donner moi-même le livre dans la crainte que celui que j'en chargerais ne se trompât. Et quoiqu'il n'y ait

¹ Friedrich Melchior Grimm à Catherine II de Russie, 27 octobre [7 novembre] 1778, *SRIO*, t. 44, p. 69.

² Voir A. Soprani, notice « Argental, Charles Augustin de Ferriol, comte d' » dans A. Goulemot, D. Masseur et A. Magnan (dir.), *Inventaire Voltaire*, Paris, Gallimard, 1995, p. 89-93.

³ Voltaire à M^{me} Denis, 22 août 1750, D4193.

⁴ Voir la lettre du comte Algarotti à Frédéric II de Prusse du 28 novembre 1749.

⁵ Voir Voltaire aux d'Argental, 21 août [1750], D4192 où les chers « anges » sont qualifiés de « neuillistes ».

⁶ M^{me} d'Argental anticipe curieusement le thème des *Mémoires* où Voltaire représente Frédéric II de Prusse sous les traits de l'enchanteresse Alcine, héroïne de l'*Orlando furioso* de l'Arioste.

⁷ L'opéra *Phaéton* fut transposé en italien par di Villati sous le titre de *Fetonte*.

⁸ Il s'agit sans doute du livret de *Phaéton*. On s'étonne que di Villati ait adressé à Paris l'exemplaire destiné à Voltaire, alors que celui-ci était présent à Potsdam. Sans doute l'avait-il envoyé à M^{me} d'Argental vers juin 1750, avant le départ de Voltaire. M^{me} d'Argental s'excuse en effet ici de ne répondre à sa lettre qu'avec beaucoup de retard. Si notre interprétation est exacte, Voltaire connaissait donc le livret de Villati avant même son arrivée en Prusse.

⁹ La construction de cette phrase ne permet pas de comprendre si M^{me} du Boccage était l'amie de Voltaire – ce qu'on savait déjà – ou si elle était également celle de M^{me} Denis, fait qui ne semble pas être documenté.

pas loin d'ici à Paris j'ai été quelque temps hors d'état d'y aller. Il partira samedi prochain. Celui qui l'a porté m'a rapporté une lettre de vous, Monsieur, qu'on lui a dit qu'on était sur le point de renvoyer en Prusse ne pouvant pas me déterrer dans Paris où je ne devrais pourtant point être si difficile à trouver. Voila ce qui sera arrivé à la plupart de celles que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et la raison pour laquelle vous n'y avez point reçu de réponse. Ma santé à laquelle vous avez la bonté de vous intéresser, est beaucoup meilleure quant au fond, mais sans compter les incommodités journalières, elle est encore sujette à de rudes secousses, je viens d'en éprouver une, j'ai été près d'un mois quasi percluse, j'ai eu la fièvre ensuite. C'est un orage qui est passé, je dois m'attendre à en avoir d'autres, mais j'espère qu'ils seront moins fréquents, et moins forts, et que dans quelques mois je pourrai être à peu près comme un autre. Monsieur d'Argental est infiniment sensible aux assurances que vous lui donnez de votre souvenir et de votre amitié, il me charge de vous en faire tous les remerciements et vous prie [p. 3] d'être bien persuadé qu'il a conservé les mêmes sentiments pour vous. Vous connaissez depuis longtemps ceux avec lesquels j'ai l'honneur d'être plus que personne du monde, Monsieur, votre très humble et très obéissante servante,

Du Bouchet D'Argental

Comme le Roi de Prusse n'est pas à Berlin Monsieur de Voltaire aura peut-être le loisir de recevoir mes compliments, et je vous serai fort obligée, Monsieur, de vouloir bien lui en faire de ma part.

Voltaire était plus que réservé à l'égard du *Phaéton* – ou plutôt du *Fetonte* – de Villati dont il dit pis que pendre dans sa lettre à M^{me} Denis du 22 août 1750 :

Je reçois votre lettre du huit, en sortant de *Phaéton*. C'est un peu *Phaéton* travesti. Le roi a un poète italien nommé Villati à quatre cents écus de gages. Il lui donne des vers pour son argent, qui ne coûtent pas grand-chose ni au poète, ni au roi. Cet Orphée prend le matin un flacon d'eau de vie au lieu d'eau d'Hippocrène, et dès qu'il est un peu ivre les mauvais vers coulent de source. Je n'ai jamais vu rien de si plat dans une si belle salle. Cela ressemble à un temple de la Grèce et on y joue des ouvrages tartares. Pour la musique on dit qu'elle est bonne. Je ne m'y connais guère ; je n'ai jamais trop senti l'extrême mérite des doubles croches¹⁰.

M^{me} d'Argental n'était sans doute pas consciente de ce jugement hypercritique dans la mesure où Voltaire, averti des relations de ses « anges gardiens » avec Villati, prit soin de ne pas le critiquer dans les lettres qu'il leur adressa en 1750¹¹.

L'intérêt de cette étonnante lettre réside moins dans la révélation des rapports des d'Argental avec Villati – dont nous ignorions apparemment tout – que dans le fait que la comtesse désavoue la récente transmigration prussienne de Voltaire. Celui-ci était arrivé à la cour de Potsdam le 21 juillet 1750¹². On savait que son entrée au service de Frédéric II avait été perçue comme une trahison par Louis XV, qui l'avait sur-le-champ condamné à se démettre de ses fonctions d'historiographe¹³, mais on ignorait que les d'Argental lui en avaient tenu rigueur. On est également surpris de voir M^{me} d'Argental préfigurer un thème cher à l'autobiographie voltairienne, celui de Frédéric-Alcine. La comtesse représente le roi de Prusse comme un enchanteur dont les philtres et les charmes font oublier « jusqu'au nom des gens qu'on a connus » et tournent « les têtes au point de faire abandonner et sacrifier tout ce qui paraissait, et je puis dire, ce qui devait être effectivement le plus cher ». De toutes les lettres des amis de Voltaire ici éditées, elle est la seule à le critiquer : il est vrai que l'amitié n'exclut pas la franchise ni la lucidité. Sans doute mieux avertie que Voltaire des usages des cours européennes, elle semble deviner l'issue dramatique de son séjour prussien. On a

¹⁰ Voltaire à M^{me} Denis, 22 août 1750, D4193. Il est à noter que cette lettre faisait partie du roman épistolaire antifrédéricien *Paméla*, longtemps perdu et retrouvé au XX^e siècle par J. Nivat puis A. Magnan : voir *L'Affaire Paméla. Lettres de Monsieur de Voltaire à Madame Denis, de Berlin*, présentées par André Magnan, Paris, Paris-Méditerranée, 2004, p. 38-39.

¹¹ Voltaire aux d'Argental, 21 et 28 août [1750], D4192 et D4201.

¹² Voir *VST*, t. 1, p. 629.

¹³ Voir *VST*, t. 1, p. 630 : « Cependant commençait à apparaître les inconvénients de la transmigration. On lui tient rigueur à Versailles de ce qu'on juge être une trahison- Voltaire s'avise, un peu tard, que les voies du retour pourraient lui être coupées ».

presque l'impression que Voltaire est le destinataire indirect de cette lettre : M^{me} d'Argental ne lui conseille-t-elle pas de garder le contact avec ses amis restés en France dans la mesure où son avenir à Potsdam serait des plus incertains ?

2/ La Harpe à Suard (1767)

Le destinataire et le destinataire de cette lettre écrite de « Ferney » sont anonymes. La main est familière : c'est celle de Jean-François de La Harpe (1739-1803) comme le confirment diverses allusions à ses œuvres ainsi que l'expression de « papa-grand-homme » dont ce jeune homme de lettres usait familièrement pour désigner Voltaire. Cette lettre a été intégralement éditée en 1858 par Charles Nisard¹⁴ avec cependant diverses erreurs et modifications. Besterman ne semble pas en avoir pris connaissance ni fait usage, alors qu'il a intégré dans son édition de la *Correspondance* d'autres documents édités par Nisard. Cette lettre ne figure pas dans l'édition de la *Correspondance de Jean-François de La Harpe* par Alexandre Jovicevich ni dans ses suppléments¹⁵. En l'éditant, C. Nisard a identifié le destinataire comme étant Jean-Baptiste Antoine Suard, ce qui semble plausible : nous connaissons en effet une autre lettre de La Harpe à Suard écrite de Ferney le 5 juillet [1767] (D14257). Une autre identification hypothétique peut cependant être suggérée. Dans la formule de politesse, La Harpe prie son correspondant d'offrir ses respects à « me saurin ». Ne tenant aucun compte de la lettre « e », Nisard a transcrit « M[onsieur] Saurin ». Il nous semble au contraire que la formule « me » est l'abréviation de « M^{me} », ce qui ferait de l'académicien et ami de Voltaire Bernard Joseph Saurin le destinataire de cette lettre. L'hésitation sur la personne du destinataire ne change rien à l'interprétation du document dans la mesure où Suard et Saurin étaient proches et s'adressaient de concert à La Harpe comme l'établit sa lettre du 5 juillet [1767] où il écrit : « J'accepte avec grand plaisir la commission que M. Saurin et vous me donnez ». Le fait que La Harpe prenne soin d'affirmer à son correspondant que Voltaire a apprécié ce qui était écrit de lui dans une de ses lettres fait cependant pencher la balance du côté de Suard plutôt que de Saurin, ami et correspondant assidu de Voltaire.

Il reste à dater cette lettre qui est du « 19 » sans précision de mois ni de millésime. Celui-ci n'est pas difficile à restituer. Comme l'a bien compris Nisard, les allusions à l'actualité littéraire voltairienne désignent sans équivoque l'année 1767 qui virent la parution des *Homélies prononcées à Londres* et du très polémique *À Warburton*. Le mois est plus difficile à préciser. Le *terminus a quo* de cette lettre est le mois de juillet, date de publication d'*À Warburton*¹⁶. Son *terminus ad quem* est le mois d'octobre ou de novembre 1767, date à laquelle La Harpe quitta Ferney¹⁷. Le mois ne peut donc être que celui de juillet, d'août, de septembre ou d'octobre. Or il est question dans cette lettre du fait que Voltaire avait retiré son *À Warburton* comme une pièce « trop forte », ce qu'il semble n'avoir fait qu'en août, suite aux critiques formulées par D'Alembert dans sa lettre du 4 du même mois (D14333). Il y est également question de l'*Éloge de Charles V* par La Harpe qui avait remporté le prix d'éloquence de l'Académie française comme D'Alembert l'avait mandé à Voltaire le 21 juillet¹⁸. Dans la lettre ici éditée, La Harpe tient tête avec aplomb aux critiques de ce *Discours* formulées par son correspondant, ce qui s'expliquerait aisément de la part d'un jeune auteur couronné de succès. Cette lettre pourrait dater du 19 août 1767.

[Description] Jean-François de La Harpe à [Jean-Baptiste Antoine Suard ou Bernard Joseph Saurin], Ferney, 19 [août ? 1767]. L.a. paraphée, 4 pages *in-8°*, traces de

¹⁴ C. Nisard, *Mémoires et correspondances historiques et littéraires inédits – 1726-1816*, Paris, Michel Lévy Frères, 1858, p. 345-346.

¹⁵ Alexandre Jovicevich, « An Unpublished Letter of La Harpe », *Modern Language Notes*, 78, mai 1963, p. 304-307 ; *Correspondance de Jean-François de La Harpe*, Paris, Éditions Universitaires, 1965, et ; « Thirteen additional letters of La Harpe », *SVEC* 67, 1969, p. 211-228.

¹⁶ Voir l'édition critique de ce pamphlet par José-Michel Moureaux, *OCV*, t. 64, p. 453-465. La publication fut annoncée par Grimm dans la livraison de la *Correspondance littéraire* du 1^{er} août (t. 7, p. 380).

¹⁷ Le 30 septembre 1767, La Harpe annonce son départ de Ferney pour le 7 ou le 8 octobre (D14448, commentaire). Si Voltaire annonce au marquis de Villette l'imminence de son départ le 4 octobre (D14465), La Harpe était encore présent le 14 octobre (Voltaire à Jean François Marmontel, D14480). Le 30, Honoré Armand, duc de Villard, pria Voltaire de le féliciter La Harpe (D14507). Une chose est sûre : La Harpe n'était plus à Ferney depuis plusieurs semaines à la date du 7 décembre (Voltaire à Michel Paul Gui de Chabanon, D14575).

¹⁸ Voir D14297, n. 1 ; sur le « succès du discours de M. de La Harpe », voir Jean François Marmontel à Voltaire. 7 août 1767, D14343.

cachet de cire rouge. IMV : CC-15. Lettre éditée par C. Nisard, *Mémoires et correspondances historiques et littéraires inédits*, p. 345-346.

Au château de Ferney ce 19.

J'ai fait voir au papa-grand-homme¹⁹ l'endroit de votre lettre qui le regardait, Monsieur, et il m'a paru très sensible au suffrage d'un aussi bon juge. Vous recevrez bientôt de sa part les bagatelles dont vous semblez curieux. Il faut envoyer des *agnus* et des chapelets aux dévots, et il recommande à votre zèle la propagation de la foi²⁰.

La lettre contre Warburton²¹ a été supprimée par l'auteur comme trop forte, et il n'y en a pas un exemplaire dans la maison. Nous attendons des *Homélie*s²². Vous en aurez incessamment, et vous serez content de ce *Chrysostome*.

Voulez-vous bien faire tenir à M^{me} la Comtesse du Romain²³ en son hôtel rue des Saints-Pères, faubourg Saint-Germain²⁴ un paquet que vous recevrez en même temps que cette lettre adressée à MM. les directeurs de la *Gazette*. Vous m'obligerez infiniment. Je suis très flatté des éloges que vous donnez à mon *Discours*²⁵, et je voudrais bien pouvoir me persuader qu'il n'y entre pas beaucoup d'indulgence. À l'égard de ce degré de chaleur que vous y désireriez, oserais-je vous faire observer que c'est Charles V, un sage, un législateur, un homme de cabinet dont il est question, et qu'une raison supérieure, de grandes vues sur ce siècle rapproché du nôtre, étaient peut-être ce que j'ai dû chercher. Je vais refaire l'éloge de Charles V, comme je ferais celui d'Henri IV²⁶, et vouloir mettre de la chaleur à tout propos n'est-ce pas tomber dans cette déclamation, défaut de presque tous nos écrivains modernes ? Vous me dites que la multitude veut être étonnée. Mais malheur à qui étonne. Car on n'étonne pas deux fois, et je remarque que tous ces écrivains qui veulent jeter feu et flamme ne sont jamais relus.

Et franchement, tout bien considéré.

J'aime encor mieux être lu qu'adoré.

Rousseau²⁷

¹⁹ « Papa Grand Homme » : « C'est le nom que donnent à M. de Voltaire tous les petits polissons d'adulateurs qui lui parlent ou qui lui écrivent » écrit Fréron (*L'Année littéraire*, Paris, Le Jay, 1773, t. 2, p. 292, note). L'usage de cette expression semble avoir surtout été le fait de La Harpe (voir sa lettre à Suard du 5 juillet [1767], D14257).

²⁰ Voir José-Michel Moureaux, « Voltaire apôtre : de la parodie au mimétisme », *Poétique*, 17, 1986, p. 159-177. Les disciples de Voltaire ont épousé sa parodie du discours chrétien.

²¹ À Warburton, *OCV*, t. 64, p. 453-465.

²² Voir l'édition critique par Jacqueline Marchand des *Homélie*s prononcées à Londres, *OCV*, t. 62, p. 411-485, dont les quatre premières parurent en 1767. Les *Mémoires secrets* les signalent dès le 10 mai 1767.

²³ Probablement Constance Gabrielle Bonne Le Vicomte du Romain de Polignac (1747-1783), fille de Charles Le Vicomte, comte du Romain, marquis de Coëtanfo, maréchal de camp des armées du roi, et de Constance Simone Flore Gabrielle Rouault de Gamaches, dite Mademoiselle de Cayeux. Dame d'honneur de la duchesse de Chartres, elle avait épousé le 23 février 1767 Louis-Alexandre de Polignac, dit le marquis de Polignac, capitaine de cavalerie dans le régiment de Clermont-Prince. A moins qu'il ne s'agisse de sa mère ? Nous avons d'elles un portrait signé Carmontelle (F.-A. Gruyer, *Chantilly. Les portraits de Carmontelle*, Paris, Plon, 1902, p. 226-227).

²⁴ Selon le comte d'Aucourt (*Les Anciens hôtels de Paris*, nouvelle édition, Paris, Honoré Champion, 1890, p. 21), ce n'est qu'en 1783 que l'hôtel Chauvelin est passé aux mains des Romain. Il est situé au « 14 ou 16 » rue des Saints-Pères, entre les rues de Verneuil et de l'Université.

²⁵ Jean-François de La Harpe, *Éloge de Charles V, roi de France* qui emporta en juillet 1767 le prix de l'éloquence de l'Académie française. Voltaire l'avait recommandé à D'Alembert dès le 25 juin [1767] (D14240).

²⁶ La Harpe s'apprête en effet à composer un *Éloge de Henri IV, roi de France* pour participer à un concours de l'Académie de La Rochelle. Il échouera, Gaillard obtenant le premier prix (voir D15445, n. 7), mais fera paraître cet éloge en 1769 (Amsterdam [Paris], Lacombe ; BV 1870 : voir D15412, n. 2 et D15509).

²⁷ Citation approximative de l'*Épître III* de Jean-Baptiste Rousseau « à Clément Marot » : « Puis, je ne sais, tous les vers qu'on admire / Ont un malheur : c'est qu'on ne les peut lire / Et franchement, quoique plus censuré, / J'aime encore mieux être lu qu'admiré » (*Œuvres de J.-B. Rousseau*, t. 2, p. 45). La Harpe citera plus exactement ces vers dans son *Lycée ou cours de littérature* (livre I, chap. 8, Dijon, Victor Lagier et Frantin, 1821, 18 vol., t. 14, p. 330).

Je vous propose mes doutes. C'est à vous de m'éclairer. Mais soyez sûr que l'*Éloge d'Henri IV* proposé par l'Académie de La Rochelle et auquel je compte travailler, sera fait d'une autre manière.

Voulez-vous bien offrir mes respects à M^{me} Saurin²⁸ et me rappeler au souvenir de vos amis et me conserver votre amitié.

* * *

Cette lettre date du deuxième séjour à Ferney de La Harpe, entre novembre 1766 et octobre 1767. Elle confirme ce que l'on savait déjà : La Harpe servait de relais d'opinion à Voltaire. Il était notamment chargé de transmettre les lettres, nouvelles et brochures que le Patriarche souhaitait diffuser dans les cercles littéraires de Paris. Le 5 juillet 1767, La Harpe écrivait ainsi à Suard : « quoi qu'il en dise, il [Voltaire] vivra encore longtemps. Vous pouvez assurer tous ses amis qu'il jouit d'une santé parfaite, mais il vous prie de dire à tous les autres qu'il est mourant²⁹ »... Parmi toutes les nouvelles diffusées, il convenait de distinguer le bon grain – le vrai – de l'ivraie : le faux. On constate au demeurant que par un processus mimétique, le jeune homme de lettres reprend à son compte la parodie voltairienne du christianisme. Les renseignements qu'il fournit sont de premier plan : on ignorait jusqu'alors que Voltaire avait désavoué, ou du moins souhaité retrancher du dispositif de ses *Œuvres* le trop polémique *À Warburton*, dont D'Alembert regrettait l'absence de toute distance ironique : « La réponse à Warburton dans la petite feuille est juste ; mais je la voudrais moins amère ; il faut pincer bien fort, même jusqu'au sang, mais ne jamais écorcher, ou du moins il faut écorcher avec gaieté, et donner le knout en riant à ceux qui le méritent³⁰ ». L'éditeur critique de ce texte, José-Michel Moureaux, déplore également le caractère cinglant de cette pièce, œuvre d'un « homme offensé et qui a perdu le sens du rire » : « ici la fureur n'est plus feinte... et elle attriste³¹. Voltaire ne reprendra sous la forme d'une note qu'une partie de ce pamphlet dans l'édition dite « encadrée » ; même alors il en adoucit la teneur³². La véritable surprise de cette lettre est l'élogieuse citation de Jean-Baptiste Rousseau par un disciple de Voltaire installé à demeure au château de Ferney. Faut-il voir là une marque d'indépendance ou une révolte œdipienne du jeune homme de lettres contre son « papa-grand-homme » ? Plus certainement, La Harpe était sensible au style de Rousseau qui, n'en déplaise à Voltaire, fut un grand poète.

3/ Deux lettres de D'Alembert à Laleu et deux reçus de Laleu (1770)

La correspondance d'un homme de lettres avec un notaire ne présente aucun intérêt pour les belles-lettres, sauf, bien sûr, quand elle prend pour objet un thème littéraire. Tel est le cas des quatre documents ici édités : ils se rapportent à la souscription lancée en 1770 par les cercles philosophiques parisiens pour l'érection d'une statue de Voltaire. Dans la *Correspondance littéraire* du 1^{er} mai 1770, Grimm relate le dîner du 17 avril auquel M^{me} Necker avait invité « dix-sept vénérables philosophes », dont Diderot, D'Alembert, Helvétius, Raynal, etc. « Après le repas, il fut proposé d'ériger une statue à M. de Voltaire, et cette résolution passa unanimement à l'affirmative ». Raynal avait sollicité « plusieurs jours auparavant » l'illustre Pigalle qui avait accepté de bon gré de réaliser une esquisse en terre glaise d'un Voltaire nu, à l'antique. Ce sculpteur s'était engagé « à se rendre à Ferney » et à réaliser la statue dans un délai de deux ans. À onze voix contre six, il avait également été décidé que la souscription ne serait pas réservée aux hommes de lettres, mais ouverte à toute personne souhaitant exprimer son admiration pour Voltaire, à condition d'y contribuer d'au moins « deux louis », soit quarante-huit livres. On arrêta enfin que « l'argent de la souscription » serait « remis en dépôt chez M. de Laleu, notaire ordinaire de M. de Voltaire, qui fournira à M. Pigalle les sommes dont il aura besoin³³. Avec son efficacité coutumière, D'Alembert assura le secrétariat de la souscription, centralisant les contributions et les adressant à Laleu. Trois jours après le dîner organisé par M^{me} Necker, il déposa chez ce notaire le montant des quatre premières souscriptions.

[Description] Jean Le Rond D'Alembert à Guillaume-Claude Laleu, [Paris], 20 avril [1770]. L.a., in-8°, 4 p., p. 2-3 bl., ad. p. 4. IMV : CC-30.

²⁸ Voir *supra* l'introduction de cette lettre.

²⁹ La Harpe à Suard, 5 juillet [1767], D14257.

³⁰ Jean Le Rond D'Alembert à Voltaire, 4 août 1767, D14333.

³¹ *OCV*, t. 64, p. 455 et p. 456.

³² *OCV*, t. 64, p.469, n. 26.

³³ *CL*, t. 9, p. 14-17

Vendredi 20 avril.

M. D'Alembert, de l'Académie française, a l'honneur d'envoyer à Monsieur de Laleu 24 louis pour la statue de M. de Voltaire, savoir :

6 louis pour lui ;
6 louis pour M. Duclos, de l'Ac[a]d[émie] française.
6 louis pour M. le marquis de Condorcet, de l'Académie des sciences, et ;
6 louis pour M. le comte de Rochefort, chef de brigade des gardes du corps.

M. D'Alembert espère envoyer incessamment à monsieur de Laleu de nouvelles souscriptions.

À Monsieur, Monsieur de Laleu notaire, vieille rue du Temple.

Cette lettre est importante : elle indique les noms des quatre premiers souscripteurs. A défaut d'être les plus fervents adorateurs de Voltaire – Duclos que nous avons évoqué *supra* ne se rattache pas à cette catégorie –, ce sont des hommes influents : deux académiciens des lettres, dont le secrétaire perpétuel de l'Académie française, un académicien des sciences, Condorcet, et le comte de Rochefort, officier des gardes-du-corps de Louis XV.

[Description] Jean Le Rond D'Alembert à Guillaume-Claude Laleu, [Paris], 11 septembre 1770. L.a.s, in-8°, 4 p., p. 3 bl., ad. p. 4. IMV : CC-31.

Ce 11 sept[embre] 1770.

J'ai l'honneur d'envoyer à Monsieur de Laleu trente-quatre louis, savoir :

Pour M. Turgot³⁴, intendant de Limoges 10 louis
Pour M. XXX qui ne veut pas être nommé..... 10 louis
Pour M. XXX³⁵ qui ne veut pas l'être non plus..... 10 louis
Pour M. le Roi³⁶, de l'Académie des Belles-Lettres, et de celle d'architecture 2 louis.
Pour M. Maillet du Clairon³⁷, commissaire de la marine et du commerce de France à..... 2 louis
Amsterdam

34 louis

Comme je pars pour un voyage de six à sept mois au moins³⁸, j'ai l'honneur de prévenir Monsieur de Laleu qu'il pourra recevoir en mon absence les souscriptions qu'on lui enverra ; il voudra bien aussi en mon absence donner à M. Pigalle, sur ses quittances, l'argent qu'il lui demandera. Monsieur de Laleu recevra vraisemblablement bientôt une souscription de la part du roi de Prusse, qui m'a fait l'honneur de m'écrire qu'il contribuerait avec grand plaisir à l'érection de ce monument³⁹.

[signé] D'Alembert

[adresse] A Monsieur, Monsieur de Laleu, notaire, vieille rue du Temple

[Description] Reçus de Guillaume-Claude Laleu, [Paris], 5 octobre et 19 décembre 1770, document autographe, in-8°, 2 p., p. 2 bl. IMV : CC-31

³⁴ Anne Robert Jacques Turgot (1727-1781) fut « intendant de Limoges » entre 1761 et 1774, date à laquelle il devint secrétaire d'État à la Marine.

³⁵ Cet anonymat et le précédent sont-ils l'œuvre d'hommes considérant que l'anonymat est la condition de la gratuité du don ou de personnes qui, liées, au service du roi de France, ne souhaitaient pas affirmer leur admiration de Voltaire ?

³⁶ Julien-David Le Roy (1724-1803), membre de l'Académie royale d'architecture depuis 1758, et membre associé de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres depuis le 13 février 1770.

³⁷ Écrivain et correspondant de Voltaire, Antoine Maillet du Clairon (1721-1809) était consul de France à Amsterdam.

³⁸ Déprimé, D'Alembert s'apprêtait à faire un voyage en Italie avec Condorcet. Sur leur chemin, ils séjournèrent deux semaines à Ferney : voir *VST*, t. 2, p. 358-359.

³⁹ Voir Frédéric II de Prusse à D'Alembert, 28 juillet 1770, D16552.

Du 5 o[cto]bre 1770
Reçu du roi de Prusse⁴⁰ 750 H

Le 19 xbre [décembre].
Reçu du roi de Danemark⁴¹ 4800

Ces reçus ne nous révèlent rien que nous ne savions déjà. Tout au plus le montant de « 750 » livres tournois explicite-t-il la somme de « deux cents écus d'Allemagne » offerte par Frédéric II et celui de « 4800 livres » confirme-t-il les « deux cents louis » offerts par Christian VII⁴². On constate plaisamment que la souscription de Voltaire fit l'objet entre les souverains d'une sorte de « potlatch » ou rivalité de prestige recourant aux dons ostentatoires. Il va de soi qu'une tête couronnée « doit payer autrement qu'un particulier »⁴³, c'est-à-dire sans barguigner et au prix cher. En offrant cent fois le montant minimal de la souscription et une somme plus de six fois supérieure à celle du roi de Prusse, Christian VII s'affirma comme un souverain éclairé autant que généreux. Au jeu du potlatch, il battit à plate couture Frédéric II qu'on avait connu plus habile...

4/ M^{elle} Clairon à Larive (1772)

Non datée et non signée, la lettre suivante n'est pas inédite. Besterman ne semble pas en avoir fait usage. Son destinataire est identifié par l'adresse bruxelloise portée en page 4 du manuscrit : c'est le futur rival de Talma, l'illustre comédien Jean Mauduit, dit Larive (6 août 1747-30 avril 1827). Jeune premier, il avait débuté à « la Comédie française le 3 décembre 1770 par le rôle de Zamore dans *Alzire* » sans y avoir été reçu à cette date⁴⁴. Il fut engagé à la saison 1772-1773 à Bruxelles moyennant 6000 livres d'appointements annuels⁴⁵. La date et le destinataire sont dès lors aisés à identifier : cette amie intime de Larive affirme avoir récemment « eu une petite fête chez [elle], M. de Marmontel a fait une ode pour l'érection de la statue de M. de Voltaire ». Or *l'Ode à la louange de Voltaire, prononcée par Mademoiselle Clairon, au pied de sa statue, en 1772* figure dans les *Œuvres complètes* de Marmontel⁴⁶. Elle fut composée afin de célébrer l'achèvement du *Voltaire à l'antique* de Pigalle, qui avait fait l'objet d'une souscription en 1770 (voir la correspondance de D'Alembert avec Laleu *supra*). Le destinataire de cette lettre est donc Claire Joséphe Hippolyte Leris de La Tude, dit M^{elle} Clairon, la plus illustre comédienne de son siècle et l'actrice favorite de Voltaire. Nous semblons ignorer la date exacte de la célébration. Comme l'imminence de l'événement fut annoncée à Voltaire par Mme Necker vers le 15 septembre 1772⁴⁷ et que La Harpe affirmait, vers le 25 du même mois, avoir été « témoin, mardi dernier, d'une fête d'autant plus agréable qu'elle était imprévue⁴⁸, nous proposons de la dater du mardi 22 septembre 1772. Comme M^{elle} Clairon s'est empressée de prendre la plume pour relater l'événement à Larive, sa lettre pourrait dater du mercredi 23.

En 1772, Larive était âgé de vingt-cinq ans. Très jeune, il « était devenu l'élève des deux plus grands acteurs de France », Lekain et M^{elle} Clairon qui s'était vivement intéressée à son succès. Entre le jeune acteur et l'illustre comédienne s'établirent des rapports qui dépassaient le cadre strictement professionnel : ils furent amants. Cet amour n'était pas purement désintéressé puisque M^{elle} Clairon espérait que les succès de ce « futur Roscius nuiraient à ceux de Lekain, qu'elle détestait toujours⁴⁹ ».

⁴⁰ Dans une lettre dithyrambique, Frédéric II annonçait à D'Alembert le 28 juillet 1770 qu'il ferait partie des souscripteurs : « On ne parlera plus français, que Voltaire sera encore traduit dans la langue qui lui aura succédé » (D16552).

⁴¹ Christian VII, roi de Danemark et de Norvège, avait demandé à D'Alembert le 8 septembre 1770 de le compter parmi les souscripteurs (D16638).

⁴² Correspondance littéraire, t. 9, p. 165.

⁴³ Grimm à Tronchin, [fin décembre 1778 ou début janvier 1779], BGE, Archives Tronchin 176, f.24.

⁴⁴ Campardon, Les Comédiens du roi de la troupe française, 1879, p. 178-179.

⁴⁵ Voir le Calendrier électronique des spectacles sous l'Ancien Régime et sous la Révolution (CESAR) : <http://www.cesar.org.uk/>.

⁴⁶ *Œuvres complètes de Marmontel*, Paris, Verdière, 1818-1820, t. 10, p. 490-496.

⁴⁷ Suzanne Necker à Voltaire, [vers le 15 septembre 1772], D17912 : « Il faut que je trahisse un secret ; M. de Marmontel a fait une ode pour être chantée aux pieds de votre statue ».

⁴⁸ Jean-François de La Harpe à Voltaire, [vers le 25 septembre 1772], D17931.

⁴⁹ J.-J. Olivier, p. 292.

[Description] [Claire Joséphe Hippolyte Leris de La Tude, dite M^{elle} Clairon], à Jean Mauduit dit Larive, [Paris, 23 ? septembre 1772]. L.a., 4°, 4 p., ad. p. 4. IMV : CC-09. Un extrait de cette lettre a été édité par Edmond de Goncourt, *Mademoiselle de Clairon d'après ses correspondances et les rapports de police du temps*, Paris. G. Charpentier, 1890, p. 312-313⁵⁰.

Je vous ai mandé, mon cher enfant⁵¹, que si ce que vous désiriez regardait M^{elle} Eugénie, je m'en chargerais, je n'ai point changé d'avis sur son compte, j'ai le même désir de l'obliger, je ne la mets point dans la classe de ceux qui peuvent m'importuner, je l'ai trouvée très aimable, j'ai pris de l'amitié pour elle, je ne fus jamais injuste, je ne me permettrai jamais de l'être, d'après cela elle doit être sûre que j'aurai grand plaisir à faire ce qui lui conviendra, et grand plaisir à la revoir⁵². Assurez l'en, je vous en prie, et reprochez-vous de ne pas me connaître encore assez pour vous être dit tout cela vous-même. Parlez-moi d'elle, parlez-lui de moi, je crois que nous sommes dignes de nous entendre et de nous aimer.

Je n'ai pas besoin de vous dire combien vos succès me font du plaisir, je me flatte que vous connaissez dans toute son étendue l'intérêt que vous m'inspirez. M. Dorcy⁵³ n'est point encore de retour, il est allé prendre les eaux d'Aix en Piémont⁵⁴, quand il reviendra je lui parlerai de vous et du remède. J'ai eu une petite fête chez moi⁵⁵, M. de Marmontel a fait une ode pour l'érection de la statue de M. de Voltaire ; habillée en prêtresse et couronnant le buste de ce grand homme⁵⁶, j'ai récité cette ode avec toute la pompe possible, vous en aurez le récit par le *Mercur* ou de ce mois ou du mois prochain mais je veux que vous ayez avant tout le monde les vers que cela m'a valu.

Gardez les yeux sur ici, M^{elle} Dubois⁵⁷ a été voir ses supérieurs pour leur dire qu'elle se retirerait à Pâques si son enrouement (qu'elle a toujours) continuait ; deux jours après on lui a fait signifier son ordre de retraite pour le moment. Elle en est au désespoir parce que cela lui fait perdre sa part de la recette de l'hiver et qu'elle aime un peu l'argent. Comme elle travaille à faire casser cet ordre, que j'ignore ou cela en est, je ne veux pas que cette nouvelle s'ébruite par moi. Hier M^{elle} Arnould⁵⁸ me fit dire par Marmontel qu'elle venait de recevoir des lettres de Bruxelles où l'on lui détaillait toutes les injures que vous aviez dites à Chevalier et les excuses qu'on vous avait forcées de lui demander. J'ai répondu comme je devais répondre, mais ne faisant pas comme elle le métier de trompette, je ne puis parer à son propos si elle le tient à d'autres, engagez votre amie à lui écrire la vérité, afin qu'il soit en son pouvoir de lui rendre hommage. Pour vous mon enfant gardez-vous de vous fâcher, on ne fait jamais rien de bon lorsqu'on est en colère et c'est se dégrader que de s'y mettre contre de certaines gens. Bonjour, mon cher enfant, je vais passer chez la personne qui s'est chargée de mon catalogue pour savoir au moins ce qu'il est devenu.

[adresse] À Monsieur, Monsieur de Larive chez M. Paper, rue des Dominicains 6, à Bruxelles.

⁵⁰ Nous n'avons pu vérifier si cet autographe fait partie des lettres de M^{elle} Clairon à Larive éditées dans le *Coureur des théâtres* (ne s'agit-il pas plutôt du *Coureur des spectacles* ?) par Charles Maurice en juillet-août 1849. Mais comme l'écrit cruellement E. de Goncourt, « il faut dire que publiée dans le *Coureur des théâtres*, c'est absolument comme si cette correspondance n'était pas publiée » (*Mademoiselle Clairon d'après ses correspondances et les rapports de police du temps*, Paris. G. Charpentier et C^{ie}, 1890, p. 282, n. 1).

⁵¹ M^{elle} Clairon et Marmontel étaient devenus amants en 1748 : voir E. de Goncourt, *Mademoiselle Clairon...*, p. 79-88.

⁵² Eugénie d'Hannetaire (1746-1816), actrice et danseuse bruxelloise à laquelle le prince de Ligne dédia ses *Lettres à Eugénie sur les spectacles*, Paris et Bruxelles, 1774. Elle épousa en 1776 Larive avant de divorcer en 1794. C'était la fille aînée du directeur du théâtre de Bruxelles qui avait recruté Larive.

⁵³ Lire « d'Orcy »

⁵⁴ Aix-les-Bains.

⁵⁵ Dans sa maison de la rue du Bac : voir E. de Goncourt, *Mademoiselle de Clairon...*, p. 312.

⁵⁶ Lors de sa visite chez M^{elle} Clairon qui était alors octogénaire, la duchesse d'Abrantès admira un « buste de Voltaire en marbre, et de la plus grande beauté » (*Mémoires de madame la duchesse d'Abrantès*, 2^e éd., Paris, L. Mame, 1835, t. 4, p. 32).

⁵⁷ Marie-Madeleine Blouin, dite Dubois, comédienne (1746-16 novembre 1779). Selon Campardon (*Les Comédiens du roi de la troupe française*, p. 91-92), elle « débuta à la Comédie française, le 30 mai 1759, par le rôle de Didon dans la tragédie de ce nom, de Le Franc de Pompignan, fut reçue en 1760 et se retira en 1773 avec la pension de 1,000 livres. Elle mourut de la petite vérole à Paris, le 16 novembre 1779, en son domicile situé rue Saint-Marc, au coin de la rue Montmartre ».

⁵⁸ La célèbre Sophie Arnould, qui avait été l'élève de Clairon.

* * *

Fait surprenant, la nouvelle du couronnement du buste de Voltaire qui fit sensation dans les journaux, gazettes et nouvelles⁵⁹ n'occupe qu'une place minimale dans cette lettre truffée de conseils destinés au jeune Larive. M^{elle} Clairon passe sous silence la mise en scène de cette cérémonie. Elle avait coutume de recevoir ses amis à dîner tous les mardis. Sans se présenter, elle donna ordre d'introduire les convives :

Elle ne paraît point, se fait excuser, sous prétexte qu'il lui est survenu une affaire indispensable, mais ne tardera pas à paraître. Lorsque tout le monde est arrivé, on prie l'assemblée de passer dans une autre pièce. Là, deux rideaux s'ouvrent. On voit le buste de M. de Voltaire placé sur un autel. À côté, M^{elle} Clairon, habillée en prêtresse, commence l'apothéose en posant une couronne de lauriers sur sa tête [...]⁶⁰.

Cette cérémonie laïque constitue le premier des couronnements de Voltaire dans les années 1770, celles de son apothéose. Il commanda en 1775 à un médiocre peintre de la région Rhône-Alpes, A. Duplessis, *Le Triomphe de Voltaire* dans laquelle Apollon lui remet « la couronne d'immortalité⁶¹ ». La cérémonie chez M^{elle} Clairon préfigure le fameux « Triomphe de Voltaire » le 30 mars 1778 à la Comédie-Française⁶² lors de la sixième représentation d'*Irène*, où la marquise de Villette le couronna dans sa loge avant que la comédienne Vestris couronne son buste sur la scène à l'issue de la représentation.

5/ Le comte d'Argental à Jacques Joseph Marie Decroix (1778)

Charles Augustin Feriol, comte d'Argental est l'auteur de cette lettre, partiellement inédite, qui fut adressée le jour de l'an 1778 à Jacques Joseph Marie Decroix (1746-1826), « voltairien passionné » selon l'expression de Jacqueline Marchand et future cheville ouvrière de « l'édition de Kehl », première édition posthume des *Œuvres complètes*⁶³. Il n'est pas exagéré d'écrire que Decroix a poussé l'amour de Voltaire jusqu'à l'idolâtrie : il fait partie de la secte des voltairiens, sinon des voltairomanes, qui se reconnaît notamment à certaines tournures stylistiques⁶⁴. En guise d'hommage à son maître et inspirateur, il avait composé *L'Ami des arts, ou justification de plusieurs grands hommes* (Amsterdam [Lille], 1776), qui figurait dans la bibliothèque de Voltaire⁶⁵. Accompagné du magnat de la presse française, Charles-Joseph Panckoucke, il se rendit à Ferney au début d'octobre 1777 pour proposer au Patriarche une nouvelle édition de ses *Œuvres*, aussitôt approuvée⁶⁶. Decroix et Panckoucke parvinrent ainsi à arracher Voltaire « au monopole des Genevois »⁶⁷. Leur habileté avait été de lui rendre hommage le jour même de la Saint-François, son patron, le 4 octobre 1777. C'est très probablement en cette occasion que Decroix composa des « vers présentés le jour de Saint-François » que nous ne connaissons apparemment que par la réponse de Voltaire :

Pourquoi vous plaisez-vous, avec ce doux langage,
À me reprocher mon patron ?
Ne me raillez pas davantage,
Monsieur, et gardez son cordon⁶⁸.

⁵⁹ Voir E. de Goncourt, *Mademoiselle de Clairon...*, p. 313-314 : « Ce souper donné, disent les *Mémoires secrets*, pour rappeler sur la comédienne l'attention lassée du public, eut un grand retentissement à Paris, dans les chroniques et les gazettes ».

⁶⁰ *CL*, t. 10, p. 72.

⁶¹ C. Paillard, *Voltaire en son château de Ferney*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2010, p. 19 et p. 43.

⁶² Voir *VST*, t. 2, p. 597-598.

⁶³ Voir J. Marchand, « Un voltairien passionné : Jacques Joseph Marie Decroix », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1977, p. 187-205.

⁶⁴ C. Paillard, *Jean-Louis Wagnière, secrétaire de Voltaire*, op. cit., p. 35 et p. 291, n. 754

⁶⁵ BV959. Voir Henri Louis Lekain à Jacques Joseph Marie Decroix, 10 février 1777, D20562.

⁶⁶ Voir A. Brown et A. Magnan, « Aux origines de l'édition de Kehl. Le *Plan* Decroix-Panckoucke de 1777 », *Cahiers Voltaire* 4, 2005, p. 83-124. Cf. Voltaire à Charles-Joseph Panckoucke, 5 et 6 octobre 1777, D28025 et D28030.

⁶⁷ S. Tucoo-Chala, *Charles-Joseph Panckoucke et la librairie française, 1736-1798*, Paris et Pau, 1977, p. 283-284.

⁶⁸ « Shorter verse of 1777-1778 », éd. critique par Simon Davies, *OCV*, t. 80C, p. 431. Quoique cette édition ne le précise pas, il semble que ces vers datent du 4 ou du 5 octobre 1777.

Voltaire appréciait Decroix : selon le marquis de Villette, « il est entré chez M^{me} Denis en chantant vos louanges, et vous savez qu'on ne peut pas l'accuser de philanthropie ». Peu avant la présente lettre, Decroix avait offert à Voltaire son expertise juridique pour régler d'obscures affaires ferneysiennes⁶⁹.

[Description] Charles Augustin Ferriol, comte d'Argental à [Jacques Joseph Marie Decroix], Paris, 1^{er} janvier 1778. L.a.s., in-8°, 3 p., p. 4 bl. IMV : CC-22. C'est la lettre D20967 dont Besterman donne un extrait et un résumé d'après un catalogue de vente. Nous indiquons entre crochets le passage édité par Besterman.

A Paris, ce 1^{er} janvier 1778.

J'ai reçu, Monsieur, dans son temps la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire⁷⁰ mais j'ai différé ma réponse afin de pouvoir vous donner des nouvelles d'*Alexis*⁷¹, c'est l'enfant chéri de M. de Voltaire, il est vrai qu'il plus intéressant qu'*Agathocle*⁷² et est par conséquent susceptible d'un plus grand succès quoique peut-être écrit d'une manière un peu moins soignée, il était très simple que M. de Voltaire fût affranchi de la règle qui exige de la part des auteurs une lecture à l'assemblée des comédies, mais nous avons pensé que cela pourrait les indisposer et que le mystère qu'on leur ferait serait sujet à quelque mauvaise interprétation, nous avons donc pris le parti de faire lire la pièce demain⁷³ par Monvel, Lekain n'ayant pas pu s'en charger⁷⁴, [vous sentez, Monsieur, qu'il ne sera pas question de mettre la chose en délibération mais uniquement de ne pas dérober à tout ce qui compose la troupe la connaissance de l'ouvrage⁷⁵. Ce pas fait, on enverra le manuscrit à la police et l'approbation donnée⁷⁶, on procédera à la copie des rôles et à leur distribution⁷⁷]. Vos vers sont très jolis : l'idée en est agréable et bien exprimée, je m'en tiendrais à votre première manière, le mot de vieillesse est bon à éviter, c'est une vérité qui vaut autant de ne pas dire. Ils flatteront infiniment M. de Voltaire mais je vous conseille de lui en faire part avant de les livrer au public. Suivant vos conseils, je me suis adressé à Panckoucke pour avoir *Le Prix de la justice et de l'humanité*⁷⁸. Il a écrit et n'a point reçu de réponse⁷⁹. Quant à *Ériphyle*, M. de Voltaire me mandera sans doute le parti qu'il prendra sur l'impression. Il ne me reste, Monsieur, qu'à vous souhaiter dans cette

Nous ne connaissons qu'une visite de Decroix à Ferney et l'allusion dans le titre du poème à des « vers présentés » à Voltaire, suppose une présence physique.

⁶⁹ Charles Michel, marquis du Plessis-Villette [et Voltaire] à Jacques Joseph Marie Decroix, 23 janvier 1778, D21002. Cf. Voltaire à Charles-Joseph Panckoucke, 5 octobre 1777, D28025.

⁷⁰ Cette lettre semble inconnue.

⁷¹ *Irène*, que Voltaire nommait encore *Alexis* en octobre 1777 (voir Jean François Dufour, seigneur de Villevielle, au marquis de Condorcet, 24 octobre 1777, D20854, et Voltaire à d'Argental, 25 octobre 1777, D20856). Il adopta le titre d'*Irène* en novembre 1777 (Voltaire à Henri Lambert d'Herbigny, marquis de Thibouville, D20928, et au comte d'Argental, 16 décembre 1777, D20952). Le 4 janvier [1778], un familier de Ferney évoquait *Alexis et Irène* (Paul Claude Moutou à Jakob Heinrich Meister, D20972).

⁷² D'Argental reprend à son compte le jugement de Voltaire qui lui avait écrit le 25 octobre 1777 : « laissez-là votre *Agathocle* ; cela n'est bon qu'à être joué aux jeux olympiques, dans quelque école de platoniciens. Je vous envoie quelque chose de plus passionné, de plus théâtral, et de plus intéressant », *Alexis* (D20856).

⁷³ Le 3 janvier 1778, Thibouville mandait à Voltaire que la pièce avait été lue la veille (D20978). Le 14 janvier, Voltaire écrivait au comte d'Argental : « M. de La Harpe m'a mandé qu'on avait lu *Irène* au tripot ».

⁷⁴ Lekain était gravement malade. Il mourut le 8 février 1778, peu après l'arrivée de Voltaire à Paris. Aussi Monvel fut-il chargé de lire *Irène* devant tous les comédies le 2 janvier 1778, cette lecture étant couverte de succès : *VST*, t. 2, p. 563.

⁷⁵ Voir Henri Lambert d'Herbigny, marquis de Thibouville, à Voltaire, 2 janvier 1778, D2078 : « M. de Duras avait dit avec raison qu'une pièce de vous n'était assujettie ni à lecture ni à rien ». Pour ménager la susceptibilité des comédiens, on la leur donna cependant à lire.

⁷⁶ La pièce fut approuvée par Suard, censeur royal, le 6 janvier 1778.

⁷⁷ Jugeant *Irène* inachevée, Voltaire voulut la retirer du « tripot » le temps d'y retravailler (voir Voltaire au comte d'Argental, 20 et 30 janvier [1778], D20998 et D21018).

⁷⁸ *Le Prix de la justice et de l'humanité* était sorti à la fin de septembre ou au début d'octobre 1777 sur les presses de Gabriel Grasset à Genève (voir l'édition critique par R. Grandroute, *OCV*, t.80B, p. 12-13). Le conseil de Decroix était avisé : il savait que Voltaire en avait offert un exemplaire à Panckoucke peu après sa visite à Genève (Voltaire à Charles Joseph Panckoucke, 6 octobre [1777], D20825).

⁷⁹ La présente lettre nous fait comprendre que Voltaire n'avait pas adressé *Le Prix de la justice et de l'humanité* à d'Argental et que l'ouvrage était difficile à trouver sur la place parisienne.

nouvelle année tout ce que vous pouvez désirer. Ces vœux sont bien sincères puisqu'ils sont l'effet des sentiments que vous m'avez inspirés et avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,
[signé] D'Argental

Nous ignorons le poème que Decroix souhaitait adresser à Voltaire. On ne peut ici que formuler une hypothèse. Le 23 janvier 1778, le marquis de Villette écrivait de Ferney à Decroix :

Je ne sais, Monsieur, ce que vous avez fait à *ce grand pontife des muses* qui nous a béni[s] ? Mais il est entré chez M^{me} Denis en chantant vos louanges, et vous savez qu'on ne peut pas l'accuser de philanthropie [...].

Faut-il penser que l'expression figurant en italiques est la citation d'un extrait du poème de Decroix ? Si l'hypothèse semble plausible, rien ne permet à ce jour de la confirmer. Nous ignorons également si Decroix fit publier cette pièce. D'un naturel timoré, il déclarait être une « poule mouillée »⁸⁰. Aussi aimait-il à « garder l'anonyme dans toutes ses publications »⁸¹. Si cette pièce a été éditée, elle l'a probablement été sans nom d'auteur.

6/ Jean-François de La Harpe aux Comédiens du Théâtre-Français (1782)

De toutes les lettres ici présentées, celle-ci est la plus aisée à éditer. Œuvre de Jean-François de La Harpe, elle est datée du 16 mai 1782. Sa teneur nous permet d'identifier sans l'ombre d'un doute le destinataire : il ne s'agit pas d'une personne physique mais d'une personne morale, la Compagnie des Comédiens du Théâtre-Français. Grâce aux travaux de Christopher Todd, on sait quels furent les démêlés de La Harpe avec cette compagnie⁸².

[Description] Jean François de La Harpe aux Comédiens du Théâtre-Français, [Paris ?], 16 mai 1782. L.a.s., 4 p. in-4°, p. 2-4 bl. IMV : CC-16. Lettre dont un extrait a été publié sur la base d'un catalogue de vente par la revue *Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie*, 15, 1993, p. 178. Apparemment inédite, elle ne figure pas dans l'édition C. Todd de la correspondance de La Harpe avec la Comédie-Française.

Messieurs,

Un ouvrage consacré à la gloire de M. de Voltaire est un présent que vous pouvez accepter sans scrupule, de la part d'un de ses disciples. Les motifs qui m'ont fait composer les *Muses rivales*, l'époque où elles ont paru, les effets qui en ont résulté, m'ont rendu cet ouvrage assez cher et m'en ont assez récompensé, pour que ce soit en effet un léger sacrifice que l'abandon des droits qui peuvent encore me rester. Permettez donc, Messieurs, que j'y renonce entièrement, et d'autant plus volontiers que votre intention, à ce que l'on m'assure est de donner tous les ans dans la dernière semaine de mai, trois représentations de cette pièce, et d'en faire un hommage annuel à la mémoire de M. de Voltaire. Je m'empresse donc d'entrer autant qu'il est en moi dans ce projet, et d'associer ma reconnaissance à celle que vous conservez pour le grand homme qui a été un des plus illustres bienfaiteurs du théâtre français.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que vous me connaissez, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur

De La Harpe
16 mai 1782.

La Harpe dédia à M^{me} Denis *Les Muses rivales, ou l'apothéose de Voltaire*, comédie en un acte et vers libres, qui fut représentée à la Comédie-Française le 1^{er} février 1779 (Paris, Pissot, 1779). Elle connut un franc succès. En 1782, il était question de la

⁸⁰ Voir C. Paillard, *Jean-Louis Wagnière, secrétaire de Voltaire*, p. 350, n. 47.

⁸¹ Archives littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique, 3^e série, t. 3, Valenciennes, 1852, p. 312.

⁸² C. Todd, « La Harpe quarrels with the actors : unpublished correspondence », *SVEC* 53, 1967, p. 223-337

porter de nouveau sur la scène⁸³. En proposant d'en offrir les droits à la Comédie-Française et en conditionnant cette cession à l'engagement pris par ce théâtre de la représenter chaque année au mois de mai afin de commémorer la mort de Voltaire, La Harpe entendait assurer la pérennité de ses représentations. En vain : la pièce ne fut représentée de nouveau, et à quatre reprises, qu'en 1791.

Dans son édition de la correspondance de La Harpe, Christopher Todd a daté de « [1779 ?] » une lettre du « Premier semainier de la Comédie-Française » à l'auteur des *Muses rivales*, tout en remarquant que cette lettre est « difficile à dater ». Elle semble être la réponse des Comédiens à la présente lettre ; elle doit donc être datée de la [fin-mai 1782]. Nous la reproduisons ici intégralement pour convaincre le lecteur du bien-fondé de cette nouvelle datation.

Monsieur,

La Comédie accepterait volontiers l'offre que vous lui faites au sujet des *Muses rivales*, si cette offre ne paraissait partir de l'opinion où vous êtes que notre intention est de donner tous les ans dans la dernière semaine de mai, trois représentations de cette pièce et d'en faire un hommage annuel à la mémoire de M. de Voltaire ; la Comédie pleine du même zèle et avec la résolution de la réaliser aussi souvent qu'elle le pourra [*sic*], ne peut pourtant pas prendre l'engagement d'où paraît partir votre offre ; en conséquence, elle vous prie de garder vos droits sur les *Muses rivales*, elle s'apprête à les jouer et saisit avec plaisir cette occasion de vous donner une preuve de son sincère attachement, J'ai [etc.]⁸⁴

7/ M^{me} Vimeux, Clogenson et un portrait de Voltaire offert au comte d'Argental.

À ce lot de lettres s'ajoute un dossier concernant un portrait offert par Voltaire au comte d'Argental vers 1773, que celui-ci légua à sa fille adoptive, M^{me} Vimeux, en 1788 et que l'éditeur Jean Clogenson acquit en 1826. Le meilleur de tous les éditeurs de Voltaire au XIX^e siècle, Adrien Beuchot, rendit un hommage appuyé à son concurrent en lui appliquant les vers du *Discours sur l'homme* : « Je n'ai point d'ennemis, j'ai des rivaux que j'aime »⁸⁵. En acquérant ce portrait, Clogenson constitua un dossier composé de plusieurs pièces dont nous éditons les plus intéressantes.

[Description] Codicille autographe de 6 lignes au testament de Charles Augustin Ferriol, comte d'Argental, Paris, 6 février 1781. 20,4 cm de longueur, 3,1 à 3,6 cm. de hauteur. IMV : MS-CC-64

Outre les legs que j'ai faits à Marie Sophie Gillet, femme du sieur Vimeux, par mon testament que je confirme en entier, je lui laisse la nouvelle édition des *Œuvres* de Monsieur de Voltaire, pour laquelle j'ai souscrit chez Monsieur de Beaumarchais, et si elle ne paraît qu'après mon décès, je prie mon légataire universel d'acquitter les douze louis qui seront dus lors de la livraison. Fait à Paris le six février mil sept cent-quatre-vingt-un.

Ferriol d'Argental

⁸³ C. Todd, « La Harpe quarrels with the actors : unpublished correspondence », p. 250 : « in June 1782 La Harpe wrote that there was a chance of a fresh run then ».

⁸⁴ C. Todd, « La Harpe quarrels with the actors : unpublished correspondence », p. 249-250.

⁸⁵ Voltaire, *Discours en vers sur l'homme*, III. Voir C. Paillard, « Que signifie être voltairien au XIX^e siècle ? Beuchot et Cayrol, éditeurs de Voltaire », *Revue Voltaire*, 2010, 10, p. 121-142 (ici, p. 122).

Marie-Sophie Gillet, épouse Vimeux, fut adoptée par les d'Argental dans les années 1750⁸⁶. « Fille d'un secrétaire du comte d'Argental, élevée sous les yeux de l'ami de Voltaire, elle remplit auprès de ce digne personnage, dont elle était peut-être un enfant naturel, les multiples fonctions de dame de compagnie de sa femme, d'intendante de sa maison, d'*impresario* de son théâtre, de secrétaire intime enfin⁸⁷ ». Voltaire fit sa rencontre lors de son dernier séjour à Paris : « Vous ne m'avez jamais dit, mon cher ange, quelle est la dame ou la demoiselle aimable et respectable, ou l'une et l'autre, qui vous prête sa main quand vous avez la bonté de m'écrire⁸⁸ ». C'est « elle qui, en 1778, a assuré la mise en forme d'*Irène* avant sa présentation aux comédiens du Théâtre-Français⁸⁹ ». Dans une lettre à son oncle resté à Ferney après la mort de Voltaire, Jean-Pierre Claris de Florian résume joliment l'existence de cette femme de lettres : « M^{me} d'Argental la prit dans une extrême amitié, la dota, la maria à un homme dans les affaires. Cet homme a su faire fortune, mais n'a jamais su être un homme de bonne compagnie. Il a donc passé sa vie à la Bourse, et M^{me} de Vimeux la sienne chez M. d'Argental avec M. D'Alembert, Condorcet, l'abbé Arnaud, presque toute l'Académie, et par conséquent avec l'élite de Paris. Nous avons beaucoup joué à la comédie ensemble⁹⁰ », elle et lui se partageant les premiers rôles du théâtre de société du comte d'Argental. C'est logiquement que ce dernier céda à cette femme d'esprit, admiratrice de Voltaire, son exemplaire de l'édition de Kehl des *Œuvres complètes*.

[Description] Copie pour Clogenson d'une note de Marie Sophie Gillet, épouse Vimeux, Paris, 15 novembre 1826, et note de Clogenson, 4 p., p. 2-4 bl., in-8°. IMV : CC-76.

Note pour Monsieur Clogenson.

N'ayant pas cessé d'habiter la maison de Monsieur le comte d'Argental depuis ma naissance jusqu'à sa mort, je certifie que j'ai vu arriver le petit portrait qui lui a été envoyé par Voltaire en 1775 ou 16 [lire 1776], et que, le 10 février 1778, en descendant de voiture, Voltaire vint chez M. d'Argental absolument dans le même costume, et que nous fumes frappés de la parfaite ressemblance. M. d'Argental, mort le 6 janvier 1788, légua ce portrait à un fils que j'ai eu le malheur de perdre, et je le possède depuis cette époque.
G. V^e. Vimeux⁹¹.

À Paris ce 15 novembre 1826.

[Note de la main de Clogenson] Madame Vimeux est née rue neuve Saint-Roch le 7 septembre 1749.

Monsieur d'Argental est mort à une heure du matin le 6 janvier 1788. Il était né en 1700.

Près de cinquante ans après les faits, les souvenirs de M^{me} de Vimeux restent étonnamment vivaces. Ayant quitté Ferney le 5 février 1778, Voltaire arriva à Paris le 10 du même mois. Aussitôt après avoir déposé ses bagages chez le marquis de Villette qui l'hébergeait, il rendit visite à son vieil ami, le comte d'Argental, qu'il n'avait pas

⁸⁶ *Lettres inédites de Voltaire*, éd. J. de Cayrol et A. François, seconde éd., Paris, 1857, 2 vol., t. 2, p. 542, n. 2 et M. Cointat, *Florian 1755-1794. Aspects méconnus de l'auteur de Plaisir d'amour*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 105

⁸⁷ Pierre Riberette, « Florian comédien de salon d'après une correspondance inédite », *Cahiers Roucher-André Chénier*, n°8, 1988, p. 17-36 (ici, p. 18)

⁸⁸ Voltaire à Charles Augustin Ferriol, comte d'Argental, 20 septembre 1777, D20802.

⁸⁹ Florian, *Mémoires et correspondance*, éd. Jean-Luc Gourdin, JBM21-Sceaux, 2005, p. 208, n. 1.

⁹⁰ Jean-Pierre Claris de Florian à Philippe-Antoine, marquis de Florian, 20 juin 1789, dans Florian, *Mémoires et correspondance*, p. 422.

⁹¹ Lire : « Gillet Veuve Vimeux ».

revu depuis plus de vingt ans⁹². Son « petit portrait » - on comprendra bientôt qu'il s'agissait d'une « miniature » - datant de moins de trois ans, on ne s'étonnera pas du fait que M^{me} de Vimeux l'ait trouvé ressemblant. De l'aveu de celle-ci, la ressemblance était accentuée par l'étonnant « costume » de Voltaire, qui était sans doute à la mode... trente ans auparavant et qui fit de lui la risée des badauds parisiens, ignorant à qui ils avaient affaire. Selon les *Mémoires* de Bachaumont, il « était dans un accoutrement si singulier, enveloppé d'une vaste pelisse, la tête dans une perruque de laine surmontée d'un bonnet rouge et fourré, que les petits enfants, qui l'ont pris pour un chie-en-lit, dans ce temps de carnaval, l'ont suivi et hué⁹³ ». Quel était ce portrait ? Deux notes de Clogenson nous l'apprennent.

[Description] Reçu d'une main inconnue⁹⁴ et note de la main de Clogenson : 2 pages, 13,5 cm de longueur sur 9,5 cm de hauteur. IMV : MS-CC-64.

Je reconnais avoir reçu de Monsieur Renouard* la somme de deux cent quarante francs pour le prix d'un portrait de Voltaire en miniature, ce 31 décembre 1826 à Paris

M.S.G.V^e.⁹⁵ Vimeux

[Note de Clogenson]

* M. Jules Renouard, libraire, rue de Tournon, successeur de son père, Antoine-Augustin Renouard. Ce fut M. Jules Renouard qui me mit en rapport avec madame Vimeux, pour ce portrait en miniature, comme pour le portrait en pastel de Bavatte, et celui de M^{lle} Aïssé, ou *Haidée*. Quant au portrait de d'Argental, ce n'est qu'une copie d'un très beau portrait, original, à l'huile, que possédait encore madame Vimeux en 1826 et 1827. Cette copie me fut donnée par-dessus le marché amical du beau portrait de Voltaire, un pastel, lequel est de 1774.

Je versai les 240^h à M. Jules Renouard, pour M^{me}. Vimeux, et M. Renouard me remit, chez lui, à Paris, rue de Tournon, le reçu ci-contre.

Je n'ai pas retrouvé, quant à présent, de reçu du prix donné par moi du grand portrait de Bavatte. Je le payai cher, et je remis l'argent à madame Vimeux, chez elle. Le portrait, en grand, de Voltaire, et de M^{lle} Aïssé⁹⁶, me furent cédés quelques mois, au moins, avant la petite miniature qui m'appartient depuis le 15 novembre 1826. À Rouen, ce 15 juin 1850.

[Description] Note autographe de Clogenson, [vers 1850 ?], 2 pages in-8°, p. 2 bl. IMV : MS-CC-64.

⁹² Voir *VST*, t. 1, p. 567.

⁹³ *Mémoires de Bachaumont*, 12 février 1778, cité par Wagnière dans S. Longchamp et J.-L. Wagnière, *Mémoires sur Voltaire*, [éd. Beuchot et Decroix], Paris, 1826, 2 vol., t. 1, p. 426. Wagnière nie la réalité de l'injure du « chie-en-lit » et de la « perruque de laine » (*ibid*, p. 427), qui est d'autant plus amusante qu'elle rappelle une anecdote rapportée à d'Argental par Voltaire le 23 septembre [1750] au sujet d'un certain « Chiampot la perruque » poursuivi de ses sarcasmes par les enfants de Paris (D4223).

⁹⁴ C'est la même main que celle qui a copié la « Note pour Clogenson » *supra*.

⁹⁵ Abréviation de « Marie Sophie Gillet, veuve ».

⁹⁶ Il s'agit de la célèbre épistolière, Charlotte Élisabeth Aïssé, esclave ottomane libérée par le père de d'Argental. Dans un autre document, Clogenson renvoie à une note de ses *Lettres inédites de Voltaire* (Paris, 1857, 2 vol., 1^{ère} édition), t. 1, p. 438 (lettre de Voltaire à l'intéressée, Marie Angélique de Tercin, comtesse d'Argental, du 6 mai 1723, D292) : « Mademoiselle Aïssé, que M. de Ferriol avait achetée encore enfant à Constantinople ». Voltaire la surnommait la « nymphe circassienne ».

1770, août.

Portrait en miniature, de Voltaire.

Voltaire a envoyé son portrait, dans une montre, le 15 août 1770⁹⁷, à son petit-neveu d'Hornoy, qui se mariait le 7 dudit mois. Vol. 66. p. 371⁹⁸.

Je possède un portrait du même genre, envoyé par Voltaire, à d'Argental.

Le portrait de Voltaire dont il est ici question serait donc une miniature sertie dans une montre sortie des manufactures ferneysiennes d'horlogerie. La correspondance de Voltaire et d'Argental que nous avons conservée ne comporte aucune trace de l'envoi d'un tel présent à Paris. Cette lettre confirme ce que nous savions déjà des éditeurs de Voltaire de la première moitié du XIX^e siècle : tous étaient également de fervents collectionneurs, s'attachant recueillant sur le marché des autographes ainsi que tous les souvenirs du grand-homme. Leur sincère admiration de Voltaire confinait à la vénération⁹⁹.

Conclusion

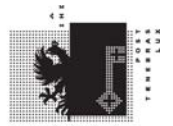
Sans révolutionner les études voltairiennes, ces dix-sept lettres ou documents renouvellent notre connaissance de la vie et de l'œuvre de Voltaire. Les quatre premiers ont trait aux rapports d'inimitié qu'il a entretenus avec différents auteurs. Les deux premières révèlent une sorte de conjuration des ennemis de plume de Voltaire contre « l'Antéchrist » des mœurs et du bon goût. L'autographe de Castre d'Auvigny complète une lettre partiellement éditée par Besterman autant qu'elle en rectifie le destinataire. La quatrième lettre présente les tentatives désespérées de Richard de Bury pour se venger de Voltaire ; elle nous fait percevoir combien un écrivain éprouvait le besoin de s'allier avec un auteur faisant autorité pour tenter de contrer le Patriarche sur son terrain. Les treize autres documents s'inscrivent sous le signe de l'amitié littéraire. L'étonnante lettre de M^{me} d'Argental donne à comprendre que, dès 1750, elle faisait preuve plus de lucidité que Voltaire en représentant Frédéric II de Prusse comme une sorte d'Alcine, faisant perdre le bon sens à tous ceux qui l'approchaient. La lettre de La Harpe de 1767 est, à notre connaissance, le seul témoignage affirmant que Voltaire avait renié son trop polémique *À Warburton*. Les quatre documents suivants nous procurent la liste des premiers contributeurs à la souscription ouverte pour l'érection d'une statue à Pigalle autant qu'ils révèlent le potlatch auquel cette souscription a donné lieu entre les têtes couronnées. La lettre de M^{lle} Clairon à Larive préfigure le couronnement de Voltaire à la Comédie-Française le 30 mai 1778. Celle de d'Argental à Decroix complète l'édition Besterman qui n'en avait donné que des extraits. La lettre de La Harpe de 1782 permet de corriger la datation d'une autre lettre de La Harpe en la reculant de trois ans. Les quatre derniers documents font apparaître un personnage négligé des études voltairiennes, M^{lle} Vimeux, et révèlent l'existence d'une miniature offerte par Voltaire à d'Argental. Le trait commun à tous ces autographes est la présence en creux de Voltaire, figure qu'on encense ou qu'on décrie, qu'on exalte ou qu'on calomnie. Le fait qu'il s'inscrive au cœur de toutes ces correspondances littéraires n'est-il pas le signe flagrant de l'hégémonie qu'il exerça sur la République des Lettres au siècle des Lumières ?

Christophe Paillard, Ferney, le 4 avril 2010.

⁹⁷ En fait le 13 août 1770 : Voltaire à Alexandre Marie François de Paule de Dompierre d'Hornoy, D16580.

⁹⁸ Référence à la lettre de Voltaire au marquis de Florian du 3 août 1770 (D16561) dans l'édition Beuchot des *Œuvres de Voltaire* (1833 pour ce volume) : « Puisque Pigalle m'a sculpté, il faut bien que je souffre qu'on me peigne ; j'ai toute honte bue ».

⁹⁹ À l'exception de Beuchot peut-être : ayant vénéré Voltaire sous la Restauration, il se détacha après la monarchie de Juillet de l'auteur qu'il avait si magnifiquement édité.



26

Été 2010

Nouvelles du XVIII^e siècle

Mezzo voce : la voix de la tragédie française à la fin du XVIII^e siècle

Par François Jacob

Nous présentons aujourd'hui le texte prononcé par M. François Jacob lors de la journée d'étude sur la tragédie française organisée par l'Université de Franche-Comté et le Centre Jacques Petit le jeudi 10 juin dernier, à la salle Préclin, à Besançon.

La tragédie comme la comédie nécessitent, si l'on en croit Rémond de Sainte Albine, une voix sonore, puissante, susceptible, aux deux sens du terme, de se faire entendre : « Nous trouverions ridicule que, pour jouer soit la tragédie, soit la comédie, on se présentât au théâtre sans avoir un organe convenable, qu'on se flattât, sans voix, de s'y faire entendre, et qu'on prétendit nous réduire à ouvrir les oreilles pour écouter des muets... »¹ Cet avertissement, qui date de 1747, ouvre une période d'intense réflexion sur ce qu'il conviendrait d'appeler une typologie des voix au théâtre, réflexion qui va traverser toute la fin du siècle et s'achever avec la tragédie elle-même, au milieu du siècle suivant.

Car c'est sur l'art de la tragédie que se cristallisent les principales remarques des observateurs. Rien d'étonnant à cela, eu égard aux timbres évidemment différents, voire dissonants de Melpomène et de Momus. Rémond de Sainte Albine est sur ce point parfaitement clair : « Les acteurs comiques ont besoin principalement d'une voix légère et flexible... Les acteurs tragiques en ont besoin d'une qui soit forte, majestueuse et pathétique. »² Or c'est sur cette définition d'une voix « forte, majestueuse et pathétique » et sur les implications artistiques d'une telle affirmation que nous pouvons nous arrêter un instant. Quelques questions méritent en effet d'être posées. La fin du siècle confirmera-t-elle ce choix d'une tragédie appelée à favoriser les acteurs dotés d'un organe « sonore » ? Le contexte politique très changeant et l'accélération de l'histoire comme de l'histoire du théâtre, après 1789, auront-ils une influence déterminante sur la manière de « dire » la tragédie ? Dans quelle mesure les principes théoriques qui soutiennent le jeu des comédiens (art de la déclamation ou de la diction, imitation de certains modèles, prise en compte des modifications architecturales qui accompagnent la refonte de la scène théâtrale) s'en trouveront-ils bouleversés ?

Revenons, pour commencer, à Rémond de Sainte Albine. Il est des acteurs, nous dit-il, qui, « en criant et en s'agitant beaucoup, s'efforcent de remplacer par une chaleur factice le feu naturel qui leur manque. » Les plus dangereux sont toutefois ceux « à qui la faiblesse de leur constitution ou de leurs organes ne permet pas d'user de cette ressource » et qui, « ne pouvant entreprendre d'en imposer à nos sens, se flattent d'en imposer à notre esprit » et soutiennent « que le feu chez les gens de leur art est plutôt un défaut qu'une perfection. » La conclusion de Rémond de Sainte Albine

1 Rémond de Sainte Albine, *Le Comédien*, ouvrage divisé en deux parties, dans *Mémoires de Molé, précédés d'une notice sur cet acteur*, par M. Étienne, collection des mémoires sur l'art dramatique, Paris, 1825, p. 173.

2 *Ibid.*, p. 174.

s'impose d'elle-même : « Les uns sont de faux monnayeurs qui nous donnent du cuivre pour de l'or ; les autres, des fous qui prétendent nous persuader que les frimas sont des beautés de la nature, parce qu'elle couvre de neige pendant la plus grande partie de l'année le pays qu'ils habitent. »³ Si l'art du comédien permet les modulations exigées par le rôle qui est le sien, la clarté de son organe et sa sonorité n'en restent donc pas moins d'indispensables prérequis. Ils sont le socle incontournable sur lequel s'élabore ou se construit l'expression tragique.

C'est apparemment le même refrain, mais en vers cette fois, qui prévaut chez Dorat, dans son poème de *la Déclamation* :

Pour nous rendre les traits d'Adonis ou d'Alcide,
Le genre de vos voix peut vous servir de guide.
Des sons frêles et doux seraient choquants et faux,
Dans la bouche du Dieu qui règne sur les flots :
Ces organes sont faits pour briller dans des fêtes.
C'est d'un ton foudroyant que l'on parle aux tempêtes.
Quand les vents déchaînés mugissent une fois,
Ils ne s'apaisent point avec des ports de voix ;
Et Jupiter lui-même, armé de son tonnerre,
Se verrait, dans sa gloire, insulté du Parterre,
S'il venait, s'annonçant par un timbre argentin,
Prononcer en fausset les arrêts du Destin.⁴

Même refrain donc, mais à un détail près : c'est que les faussets en question ne sont pas ici ceux de la tragédie, mais ceux de l'opéra. Des remarques similaires peuvent être relevées, bien entendu, dans le chant I consacré au cothurne : mais force est de constater qu'elles n'apparaissent que de manière ponctuelle. Elles sont bien loin de produire ce martèlement, cette insistance caractéristiques du chant III, dont le passage cité donne un exemple. Alors qu'est-ce à dire ? Que s'est-il passé durant les vingt ans qui séparent l'ouvrage de Rémond de Sainte Albine de la publication de *la Déclamation* ? L'absence d'insistance de Dorat sur le genre de voix qui conviendrait à la tragédie lui est-elle propre ou témoigne t-elle d'une véritable tendance ? Plusieurs phénomènes viennent tout de suite à l'esprit, qui pourraient être mis en avant : la Querelle des Bouffons a d'abord permis, durant toute la décennie 1750, d'affirmer certains principes théoriques certes propres au langage musical mais dont l'art de la déclamation peut s'être nourri ; les révolutions scéniques mises en pratique par les meilleurs comédiens du moment, au premier rang desquels M^{lle} Clairon, ou théorisées par plusieurs auteurs, notamment Diderot, ont ensuite créé des zones de turbulences dont la scène tragique épouse sans doute les vibrations ; la transformation même des salles, nous allons le voir, joue enfin un rôle fondamental dans ce qui peut apparaître, à première vue, comme un réel amollissement de la voix tragique.

Et puis, Dorat a entendu Lekain. Le poème de *la Déclamation* paraît au moment où le célèbre acteur connaît ses plus grands triomphes. Il n'est que de songer, pour prendre ce seul exemple, à l'accueil qui lui est réservé, le 29 octobre 1769, à Paris : « Il y a eu hier un grand concours à la Comédie-Française, à cause de la rentrée du sieur Lekain qui était allé aux eaux pour le rétablissement de sa santé. Il a joué dans *l'Orphelin de la Chine*. On ne saurait rendre les transports indicibles du public en revoyant cet acteur qu'on regarde comme le premier de la scène, malgré son défaut d'organe, sa figure ignoble, et son jeu souvent trop forcé. »⁵ Ce « défaut d'organe » semble être le trait le plus caractéristique de Lekain, plus encore que sa laideur, pourtant relevée par les chroniqueurs : Voltaire y insiste beaucoup quelques mois avant la création de *l'Orphelin de la Chine*, en avril 1755. Le comédien vient de lui rendre visite aux Délices, afin de répéter la pièce, répétition abondamment commentée par le patriarche dans sa correspondance avec d'Argental : « Lekain réussira beaucoup dans le rôle de Gengis aux derniers actes, mais je doute que les premiers lui fassent honneur ; ce qui n'est que noble et fier, ce qui ne demande qu'une voix sonore et assurée, périt absolument dans sa bouche ; ses organes ne se déploient que dans la passion ; il doit avoir joué fort mal Catilina ; quand il s'agira de Gengis, je me flatte que vous voudrez

3 *Ibid.*, p. 124.

4 Dorat, *La Déclamation théâtrale*, poème didactique en trois chants, précédés d'un discours, Paris, 1766, chant III, p. 105-106.

5 Bachaumont, *Mémoires secrets*, 29 octobre 1769, Londres, 1783-1789, tome IV, p. 325.

bien le faire souvenir que le premier mérite d'un acteur est de se faire entendre. »⁶ La création de la pièce, qui intervient le 26 août de la même année, confirme apparemment ce sombre pronostic. Mme Denis écrit ainsi à Collini que, si le succès de la pièce lui a certes « rendu un peu de joie », elle n'en est pas moins « désespérée » de trente lettres qu'elle a reçues et qui ont toutes confirmé que « Lekain a mal joué et qu'on n'a pas entendu un mot de ce qu'il a dit. »⁷ Le même jour, Voltaire écrit au duc de Richelieu que « Lekain n'a pas été entendu » et qu'il est « fort propre pour les rôles muets. »⁸ Quelques mois plus tard, le 8 octobre très exactement, Voltaire revient à la charge et évoque avec M^{lle} Clairon la dernière scène du quatrième acte : « je suis persuadé que cette scène serait assez bien reçue, surtout si vous vouliez réchauffer le vieux mandarin par quelques caresses dont les gens de notre âge ont besoin, et l'engager à faire, dans cette occasion un petit effort de mémoire et de poitrine. »⁹

Si Lekain constitue l'exemple le plus exceptionnel d'un comédien dont l'organe semble insuffisamment développé pour répondre aux exigences des grands rôles tragiques mais qui, malgré tout, s'impose, il n'est toutefois pas le seul. Il n'est, pour s'en convaincre, que de se rappeler les débuts de Larive, jeune prodige révélé, et éduqué, par M^{lle} Clairon, et dont l'apparition sur la scène de la Comédie-Française, en décembre 1770, ne suscite guère d'enthousiasme. Le futur créateur du rôle de Zamore bénéficiait pourtant d'un intéressant « effet d'annonce » : « Le public, imbu depuis longtemps de ce début, s'y était porté en foule. Le goût particulier que la D^{lle} Clairon avait pris pour lui, et ses soins pour le former, en avaient fait concevoir la plus haute opinion. » Hélas, « ce sujet n'a pas répondu à l'attente générale. » Suit une description des faiblesses de l'apprenti comédien au sein desquelles apparaît, avant toute chose, le manque de voix : « Il a toutes les qualités extérieures ; mais sa voix est sourde et, soit défaut d'organe, soit timidité, ne sortait point du tout. Il a rendu assez bien quelques morceaux de déclamation, talent qu'on acquiert par une grande étude et les leçons des bons modèles ; mais il a paru manquer de chaleur, et a raté tous les endroits de sentiments. Il n'a point d'entrailles. » La conclusion du commentateur tombe comme un couperet : « Il pourra, avec de l'art, être un acteur brillant ; mais il n'aura jamais ces élans de genre que saisissent les spectateurs dans la D^{lle} Dumesnil et le sieur Lekain. »¹⁰ La suite est pourtant connue : non seulement Larive s'impose comme le digne successeur de Lekain, mais c'est à lui que les « Noirs » de la Comédie-Française font appel, en 1790, pour tenter de contrecarrer la gloire montante du plus « rouge » de leurs camarades, un certain Talma.

Les exemples se succèdent qui montrent que, si la sonorité de la voix est toujours requise par les commentateurs, dès lors qu'il s'agit d'interpréter la tragédie, elle laisse néanmoins de plus en plus souvent place, sur la scène même de la Comédie-Française, à des effets d'assourdissement, voire de retenue vocale. M^{lle} d'Oigny, qui débute en juillet 1765 dans le rôle de Junie, est dans ce cas : « Son air timide et embarrassé, sa voix entrecoupée et sortant à peine allait assez bien au début du rôle qui doit être très modeste : mais son peu d'habitude et son organe mal ménagé lui ont fait manquer tout le reste. »¹¹ Brizard, qui interprète le rôle du pontife dans la tragédie des *Brames*, en décembre 1783, se fait de même difficilement entendre. Seul Talma, qui débute en décembre 1787, et dont le chroniqueur des *Mémoires secrets* rappelle qu'il est le premier élève connu de la toute nouvelle École de déclamation, semble échapper à cette mouvance : « il a eu du succès dans le tragique et dans le comique : il joint aux dons naturels une figure agréable, une voix sonore et sensible, une prononciation pure et distincte ; il sent et fait sentir l'harmonie des vers. »¹² C'est pourtant grâce au choix du rôle de Charles IX, qu'il préfère, en novembre 1789, à celui d'Henri de Navarre, qu'il obtient son plus grand succès – rôle précisément voué à une forme d'introspection ou d'introversión peu propices au déploiement d'effets sonores.

Parmi les phénomènes qui accompagnent, à défaut de véritablement l'expliquer, cette atténuation probable du volume sonore des « récitations » tragiques, figure la transformation des salles de théâtre, et principalement de celle de la Comédie-

6 Voltaire à d'Argental, Genève, 2 avril 1755, *Correspondance définitive*, dans Voltaire, *Œuvres complètes*, tomes 85-135, Genève puis Banbury, Oxford, 1968-1977, D6229. Nous citerons toujours cette édition de référence.

7 Mme Denis à Collini, Genève, 26 août 1755, D6443.

8 Voltaire à Louis François Armand du Plessis, duc de Richelieu, Genève, 26 août [1755], D6445.

9 Voltaire à M^{lle} Clairon, Genève, 8 octobre 1755, D6531.

10 Bachaumont, *Mémoires secrets*, 3 décembre 1770, tome XIX, p. 244.

11 Bachaumont, *Mémoires secrets*, 24 juillet 1765, tome XVI, p. 290.

12 Bachaumont, *Mémoires secrets*, 2 décembre 1787, tome XXXVI, p. 245.

Française, qui se passe en trois étapes. C'est d'abord en 1759 qu'à l'instigation du comte de Lauragais, les petit maîtres quittent la scène, où ils régnaient depuis le milieu du XVII^e siècle avec leurs chiens et poursuivaient parfois leurs conversations : la scène est connue de l'ombre empêchée, dans la tragédie de *Sémiramis*, de remplir son office. Une deuxième étape, plus importante encore, est le changement de salle qui survient à la rentrée de 1770. Les Comédiens-Français jouaient depuis 1689 dans la salle de l'ancien Jeu de Paume de l'Étoile, dans la rue Neuve des Fossés St Germain des Prés (actuellement rue de l'Ancienne Comédie) : or si l'ancienne salle était en son temps –osons cet anachronisme- révolutionnaire, en ce qu'elle se présentait sous forme de demi-ellipse et modifiait en conséquence les données acoustiques de la représentation, la nouvelle salle va plus loin encore, et modifie les relations des comédiens et du public. Troisième date enfin : 1782, avec l'introduction d'une nouvelle forme d'éclairage. Les quinquets se substituent aux bougies, comme les bougies s'étaient elles-mêmes substituées aux chandelles de suif, en 1720. Le compte rendu qu'en donnent les *Mémoires secrets* le 14 mars n'incite pourtant guère à l'optimisme : « Les Comédiens-Français ont enfin commencé hier à essayer leur nouvelle salle, illuminée d'une manière particulière. Il paraît que cette répétition n'a pas eu grand succès. On confirme que la voix dans la comédie parlée s'y fera difficilement entendre ou, pour mieux dire, qu'elle sera perdue pour le grand nombre des spectateurs... »¹³ Autrement dit, les interprètes des rôles tragiques se feront toujours comprendre, parce que leurs rôles nécessitent qu'ils aient, pour reprendre l'expression de Rémond de Sainte Albine, la voix « forte, majestueuse et pathétique », contrairement à ceux qui, versés dans la comédie, devront préférer la souplesse à l'ampleur, la finesse à la force. Or l'effet est loin de suivre la prédiction. Les salles, après 1782, sont beaucoup moins bruyantes qu'elles ne l'étaient du temps de Lekain : la raison principale en est l'installation de bancs au parterre, qui, outre qu'ils diminuent sensiblement le nombre de spectateurs, modifient la nature des échanges entre la scène et la salle. La tragédie n'est du reste pas le seul genre affecté par des changements de salle : on se souvient par exemple de la fusion des Italiens et de l'opéra comique qui, au-delà des interrogations théoriques sur le genre de tel ou tel spectacle, imposait avant tout des questions techniques sur la portée de la voix. C'est ainsi qu'on convient, en février 1762, que se font jour, à l'issue de cette fusion, d'importants problèmes de débit sonore ; on est de même obligé, en avril 1763, d'engager des travaux dans la salle des Machines, aux Tuileries, afin d'en « diminuer l'étendue, qui était un des principaux obstacles à la voix. »¹⁴ Bref, c'est toute la période qui, à intervalles réguliers, se préoccupe de l'adéquation de la voix à l'espace de jeu – et principalement du jeu tragique.

Cette série de questions très concrètes est comme sous-tendue par deux questionnements théoriques qui courent et, contrairement à la voix sur la scène tragique, s'amplifient dans la deuxième moitié du dix-huitième siècle. La première est relative au jeu même du comédien, à la nature exacte de son intervention dans la construction de l'illusion théâtrale : il suffit de rappeler, sans insister, que le *Paradoxe sur le comédien* est rédigé en 1773. La seconde a trait aux rapports de la déclamation et de la musique, vieux serpent de mer des traités de poétique du dix-huitième siècle et qui refait d'autant plus surface après 1760 qu'il se nourrit des développements de Rousseau sur le statut et les origines de la langue articulée. Le vers tragique était-il chanté chez les anciens ? La déclamation était-elle notée ? Si oui, les notes pouvaient-elles rendre compte des sentiments exprimés ? Autant de questions traitées et discutées par Condillac, Du Bos, Rémond de Sainte Albine et Riccoboni et qui, si elles s'effacent quelque peu devant l'urgence de certaines réalisations pratiques ou d'impératifs politiques, n'en subsistent pas moins, dans tous les esprits, en évidente toile de fond. D'Hannetaire, fils naturel de l'architecte Servandoni, s'oppose d'ailleurs aux principes développés par Rémond de Sainte Albine, trop rigides selon lui, s'agissant précisément de la qualité des « organes ». L'auteur des *Observations sur l'art du comédien* préfère aux voix « fortes, majestueuses et pathétiques » celles qui, indépendamment de leur timbre ou de leur étendue, cultivent l'art de « conserver toujours le *medium*. »¹⁵ L'acteur qui travaille dans le *medium* sera en effet toujours juste, parce qu'il combinera les exigences physiques de son organe à une pratique artistique qui lui donnera le *ton* adéquat. C'est précisément, selon Molé, le secret de la

13 Bachaumont, *Mémoires secrets*, 14 mars 1782, tome XX, p. 123.

14 Bachaumont, *Mémoires secrets*, 16 avril 1763, tome I, p. 206.

15 D'Hannetaire, *Observations sur l'art du comédien*, 4^e et dernière édition, Paris, 1800, lettre III, p. 58.

réussite de Lekain, dont on se souvient qu'à l'instar de certains des plus grands comédiens des Lumières, il avait la voix faible : « On lui reprocha, dans le ton de ses débuts, d'avoir la voix sourde et les sons déchirés ; c'était déchirants qu'il fallait dire et, quant au corps de sa voix, jamais effectivement elle ne fut sonore à un certain point, mais au moins en possédait-il le medium, avantage si difficile à acquérir, avantage si précieux, si indispensable que, sans le medium de la voix, point de vérité, point d'illusion, point de talent du premier ordre, points de droits au souvenir de la postérité. Ce serait un peintre qui couvrirait son dessin de couleurs toutes fausses, qu'un acteur qui couvrirait son parler d'une voix factice prise, ou dans le haut, ou dans le bas de son organe. » Lekain est précisément, si l'on en croit Molé, celui dont la pratique artistique rompt avec l'hégémonie des belles voix au profit, si l'on peut dire, des voix justes : « Riche, dès le début, du medium de sa voix, celle de Lekain était dépourvue du mordant flatteur qui caresse l'oreille et ce défaut lui aliéna d'autant plus les spectateurs qu'il succédait dans beaucoup de rôles à Dufresne, qui avait dû ses grands succès principalement à la beauté de sa figure et à celle de son organe, dont il abusait par un chant mesuré, reste de l'ancienne manière de déclamer... »¹⁶
 Samson, au milieu du dix-neuvième siècle, réaffirme cette prééminence nécessaire du medium de la voix, lequel évite notamment à l'acteur de devoir crier pour se faire entendre :

Sans le medium, point de talent réel...
 Seul le medium plaît, touche, pénètre, enflamme.¹⁷

C'est en effet dans le medium, et là seulement, que le comédien trouve le « naturel » de l'expression. Talma lui-même en était convaincu, qui « le recommandait...dans les larmes. »¹⁸

Il serait intéressant, en fin de parcours, de se demander si les problématiques politiques développées dans la tragédie sous la Révolution ne masquent pas un questionnement plus technique, questionnement d'autant plus intéressant qu'il viendrait conclure, en quelque sorte, les débats en cours. La rivalité d'un Talma et d'un Larive, au temps de la querelle des Rouges et des Noirs, doit-elle être ainsi lue sous le seul angle d'une adhésion ou d'une opposition aux idéaux révolutionnaires ? Qu'en est-il de l'art de la déclamation jadis professé par Dorat et dont la célèbre École qui a formé Talma s'efforce de diffuser les principes ? Quels liens la diction tragique entretient-elle avec des modes d'écriture ou des genres voisins ?¹⁹ Autant de questions qui montrent combien reste à écrire ce qu'il conviendrait de nommer une « Pratique du vers tragique » au dix-huitième siècle –travail d'autant plus intéressant qu'il permettrait d'expliquer le succès d'œuvres aujourd'hui oubliées des historiens mêmes de la littérature et de redessiner, de manière plus juste, les contours de notre histoire littéraire.

16 *Mémoires de Molé, op. cit.*, p. 47.

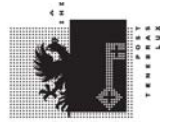
17 Samson, *L'Art théâtral*, Paris, Dentu, 1865, p. 31. Également cité par Anna Raitière dans *L'art de l'acteur selon Dorat et Samson*, Genève, Droz, 1959, p. 85.

18 Anna Raitière, *op. cit.*, p. 86.

19 Il n'est que de songer, pour illustrer cette question, à la manière dont les *Mémoires* de Bachaumont rendent compte de la séance publique du 15 mai 1786, à l'Académie Française, séance au cours de laquelle Delille lit sa traduction du quatrième chant de *l'Énéide* : « On sait que le chant en question est surtout en sentiment, qu'il en est la partie essentielle, et que le poète semble s'y être oublié pour n'y laisser dominer que le langage touchant de la passion tendre de l'infortunée Didon : pourquoi donc M. l'abbé Delille, les yeux étincelants, et précipitant sa voix rauque, a-t-il débité ses vers avec tout l'emportement d'un poète forcené, au point que ne pouvant soutenir ces élans d'énergumène, il a été obligé de se reposer ? » Le chroniqueur lance au poète un avertissement sans frais : « On ignore s'il se propose de [...] traduire [*l'Énéide*] toute entière, mais on peut lui prédire d'avance qu'il ne sera pas lu, s'il veut avoir ainsi toujours à la bouche les éclats bruyants de la trompette. » (*Mémoires secrets*, 19 mai 1786, tome XXII, p. 243).

La Gazette des Délices

La revue électronique de l'Institut
et Musée Voltaire
ISSN 1660-7643



VILLE DE
GENÈVE

26

Été 2010

Liens

Quelques sites d'écrivains

Par Odon Hurtado

Résolument tourné vers le XVIII^e siècle, l'IMV ne s'intéresse cependant pas exclusivement aux auteurs ayant vécu entre 1694 et 1778. Depuis plusieurs années, les Délices font en effet la part belle aux écrivains contemporains et aux différents acteurs de la vie littéraire, non seulement au travers des manifestations *Nuits des Délices* et *l'IMV vous livre ses auteurs*, organisées dans l'atmosphère feutrée du grand salon, mais également dans cette rubrique, où nous vous proposons régulièrement des liens vers des auteurs bien vivants et toujours en activité !

[François Bon, le Gargantua du Net :](#)

Entré dans le monde des Lettres en 1982 avec la parution de son premier roman *Sortie d'Usine*, qui lui ouvre les portes de la Villa Médicis et marque le début d'une impressionnante carrière littéraire, François Bon est certainement l'un des auteurs contemporains les plus actifs et présents sur Internet. Son blog/journal [Tierslivre.com](#), met ainsi à disposition du public un nombre impressionnant d'articles et de publications. Vous y trouverez, outre l'ensemble des ouvrages de François Bon, disponibles en format électronique, de nombreux liens et informations relatifs aux différents ateliers d'écriture que l'auteur anime avec passion depuis plusieurs années.

[Luc Jorand sur la Toile :](#)

S'il se fait aussi rare que discret dans la vie, certains affirment pourtant avoir aperçu Luc Jorand sur Internet. D'après ces rumeurs, que d'aucuns qualifieront de « petit clapotis sans importance », un site aurait même récemment vu le jour, où le public peut enfin faire un peu mieux connaissance avec cet auteur singulier.

Vous n'y apprendrez certes pas grand chose sur lui, Jorand a en effet une légère tendance au sarcasme et au mutisme dès qu'il s'agit d'aborder sa biographie, mais vous pourrez en revanche vous y tenir informé de ses publications passées ou à venir, et profiter des quelques extraits mis à disposition du public, dont ceux du très amusant *Journal*, que l'auteur entend renouveler (assez) régulièrement.

[Le Grain des mots et les roses de la vie :](#)

Passionnés de littérature, les membres de l'association *le Grain des mots* invitent depuis plusieurs années le public à explorer les formes les plus diverses de l'écrit. Que vous soyez un écrivain chevronné, une jeune plume en devenir, ou simplement désireux de vous initier aux plaisirs de la rédaction, vous pouvez participer aux nombreux ateliers d'écriture, et assister aux différentes manifestations culturelles proposées tout au long de l'année par l'association.

[MLG en quête d'un toit :](#)

Genève ne possédait pas de Maison de la littérature mais ce sera peut-être bientôt chose faite grâce au MLG (Association pour la création d'une Maison de la littérature à

Genève), qui milite sans relâche depuis 2005 afin de créer un espace de rencontre pour les écrivains et les lecteurs du canton. En attendant qu'un tel lieu voie le jour, l'association, pour le moment sans domicile fixe, organise régulièrement des manifestations culturelles, dont vous pouvez consulter le programme sur leur site. Il est à noter que la MLG et l'Espace Rousseau tentent actuellement de se lier pour fonder une Maison Rousseau de la Littérature à Genève (MRL). Le comité de fondation qui s'est récemment mis en place est présidé par Mme Doris Jakubec.